



Guide de l'élimination du paludisme par une surveillance et une riposte ciblées chez les populations à haut risque

Module 4 : Adaptation de la
détection réactive des cas

L'initiative pour l'élimination du paludisme

UCSF Institute for
Global Health
Sciences

L'initiative pour l'élimination du paludisme
est une initiative de l'Institute for Global
Health Sciences de l'UCSF.

shrinkingthemalariamap.org

Sommaire

Termes clés	1
Présentation du module 4	2
Introduction à la détection réactive des cas par une approche socio-comportementale (SB-RACD)	4
Conception de la détection SB-RACD	5
Composante 1 : Planification de la détection SB-RACD	7
Composante 2 : Mise en exécution de la détection SB-RACD	14
Composante 3 : Mener un suivi sur les lieux de rencontre et auprès	19
Composante 4 : Gestion, analyse et utilisation des données	23
Annexe 1 : Organigramme de la détection SB-RACD	24
Annexe 2 : Liste de contrôle des fournitures pour les investigations SB-RACD	25
Annexe 3 : Formulaire de vérification de l'éligibilité des cas	26
Annexe 4 : Guide d'entretien pour l'identification des lieux de rencontre et des contacts	27
Annexe 5 : Formulaire de présélection du lieu de rencontre	30
Annexe 6 : Formulaire de présélection pour la recommandation des pairs	31
Annexe 7 : Formulaire de suivi du site de travail (VB-1)	32
Annexe 8 : Formulaire de suivi des contacts du réseau de pairs (PR-1)	33
Annexe 9 : Identifiants uniques	34
Annexe 10 : Formulaire de suivi des contacts sur le lieu de rencontre (VB-2)	36
Annexe 11 : Script pour contacter les responsables du site pour la présélection	37
Annexe 12 : Formulaire d'entretien sommaire pour les contacts	38
Annexe 13 : Conseils pour mener des entretiens sommaires avec les participants	42
Annexe 14 : Procédures de sécurité	44
Annexe 15 : Procédures de prélèvement et de stockage des échantillons	46

Termes clés

Détection active des cas (DAC)	Détection par les agents de santé des cas de paludisme au niveau de la communauté et des ménages, parfois auprès de groupes de population considérés comme à haut risque. La détection active des cas peut consister en un dépistage des personnes fébriles suivi d'un examen parasitologique de tous les patients trouvés fébriles ou en un examen parasitologique d'une population cible, sans dépistage préalable de la fièvre.
Cas, importé	Cas de paludisme ou d'infection où l'infection a été acquise en dehors de la zone dans laquelle elle est diagnostiquée. Conformément au manuel des activités de surveillance de l'OMS, l'origine des cas importés peut être retracée jusqu'à une zone impaludée connue en dehors de la zone d'élimination vers laquelle le cas s'est déplacé.
Cas, index	Un cas dont les caractéristiques épidémiologiques déclenchent une détection supplémentaire de cas actifs ou d'infections. Le terme « cas index » est également utilisé pour désigner le cas identifié comme étant l'origine de l'infection d'un ou de plusieurs cas introduits.
Cas, acquis localement	Un cas acquis localement par transmission par les moustiques.
Agent de santé communautaire (ASC)	Membres de la communauté qui fournissent des services de santé essentiels aux communautés dans lesquelles ils vivent, en particulier aux populations mal desservies et vulnérables. ASC est un terme générique qui englobe des travailleurs aux rôles et activités divers ; les domaines de prestation de services comprennent un large éventail de services de santé de base et de domaines spécialisés tels que la santé maternelle et infantile, le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme.
Cas de paludisme confirmé	Paludisme (ou infection) dans lequel le parasite a été détecté par un test de diagnostic, par exemple, par microscopie, par un test de diagnostic rapide ou par un test de diagnostic moléculaire.
Notification des cas	Signalement obligatoire de tous les cas de paludisme par les unités médicales et les médecins au département de la santé ou au programme de lutte contre le paludisme, conformément à la législation ou à la réglementation nationale
Exposition	Terme utilisé pour indiquer qu'un sujet d'étude présente un facteur de risque particulier. Par exemple, une exposition dans le cadre d'un déplacement transfrontalier a été définie comme un déplacement à l'étranger au cours des 30 derniers jours.
Détection passive des cas (DPC)	Détection des cas de paludisme chez les patients qui, de leur propre initiative, se rendent dans les services de santé pour un diagnostic et un traitement, généralement pour une maladie fébrile.
Détection réactive des cas (DRC)	Dépistage et test fournis à un sous-ensemble de la population dans une zone donnée en réponse à la détection d'une personne infectée (par exemple, le cas index). Traditionnellement réalisée auprès des membres du ménage du cas index dans un rayon donné
Détection réactive des cas par une approche socio-comportementale (SB-RACD)	Une approche permettant de cibler de manière réactive le dépistage de sites spécifiques et la détection (SB-RACD) des contacts sociaux dans le cadre de la surveillance de routine, sur la base d'un ensemble de critères de risque appliqués à un cas index. Il s'agit d'une forme de détection active des cas (DAC) et d'une version affinée de la détection réactive des cas (DRC).

Présentation du module 4

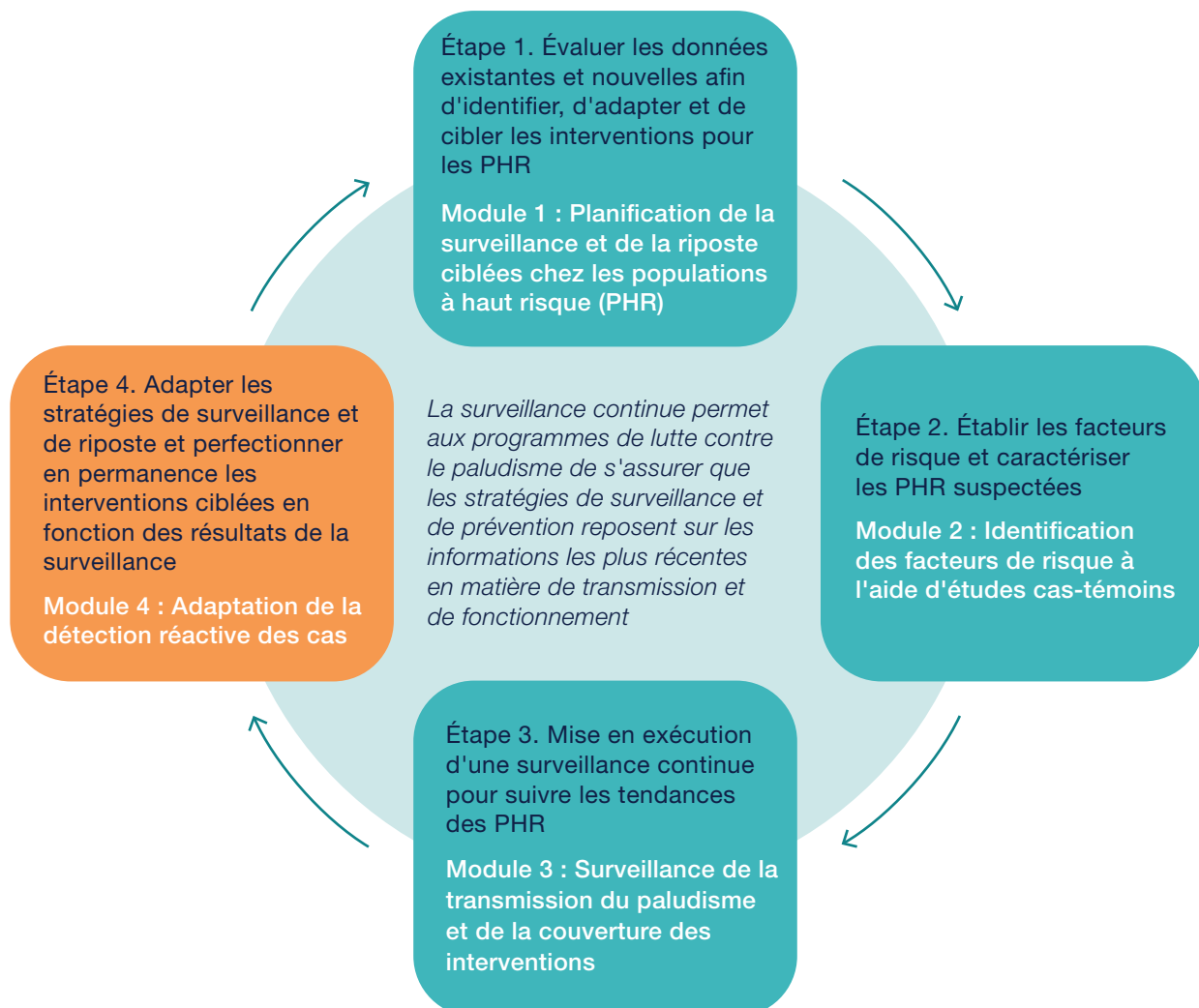
Le module 4 fournit un cadre et une approche pour le dépistage ciblé de sites et de contacts sociaux spécifiques dans le cadre de la surveillance de routine. Il est basé sur un ensemble de critères de risque appliqués à un cas initial, ou cas index, identifié dans un centre de santé ou dans la communauté. Cette forme de détection active de cas peut également être appelée « détection réactive des cas par une approche socio-comportementale (SB-RACD) ».

Le module 4 décrit la détection SB-RACD pour laquelle les personnes à haut risque sont identifiées, dépistées et traitées par le biais de réseaux de pairs ou d'endroits spécifiques (« lieux de rencontre ») où elles se rassemblent. Le module sera utile dans des contextes où

la transmission a lieu hors du domicile, comme dans la forêt, sur les sites de travail ou à des destinations lors de déplacement, et où la détection réactive des cas par les ménages est susceptible d'avoir un faible rendement en matière de détection des cas.

La mise en exécution de cette approche de détection SB-RACD peut améliorer la surveillance et la réponse ciblées auprès des groupes connus à haut risque et difficiles à atteindre. Le module 4 est lié aux autres modules du Guide des PHR (Figure 1). Le module doit être adapté aux objectifs et au contexte spécifiques de la population à haut risque (PHR) concernée et aux résultats de l'évaluation formative (Module 1).

Figure 1 : Générer et utiliser des éléments probants : étapes du cycle de surveillance pour le ciblage des PHR



Le module 4 a été conçu pour guider le personnel de surveillance afin qu'il adapte la détection réactive et active des cas aux PHR qui peuvent être difficiles à atteindre par le biais de visites de routine auprès des communautés et des ménages. Le module a été élaboré pour une population cible de travailleurs forestiers, mais il peut être adapté pour être utilisé avec d'autres PHR.

Le module comprend quatre composantes :

1. Planification de la détection SB-RACD, y compris les considérations éthiques, la réalisation de l'évaluation formative, l'adaptation de la raison et des objectifs, l'identification de la population cible et de la zone géographique, la détermination de la logistique et la réalisation du travail sur le terrain.
2. Mise en exécution de la détection SB-RACD, y compris le dépistage des cas, l'obtention d'informations sur les lieux de rencontre et les orientations, ainsi que les activités de dépistage préalable.
3. Effectuer un suivi sur les lieux de rencontre et auprès des contacts, y compris des investigations sur les lieux de rencontre et auprès des pairs, la collecte de spécimens, le suivi et la supervision.
4. Gestion, analyse et utilisation des données, y compris la gestion, l'analyse et l'utilisation des données pour la programmation.

Introduction à la détection réactive des cas par une approche socio-comportementale (SB-RACD)

Qu'est-ce que la détection SB-RACD ?

La détection active des cas est le processus recommandé par l'OMS qui consiste à dépister les individus au sein de la communauté en fonction du risque ou d'autres critères et à traiter tous les individus positifs afin de réduire la transmission par la suite. Lorsque la détection active des cas est déclenchée en réponse à un cas index au sein d'un établissement de santé, on parle de détection réactive des cas. En général, la détection réactive des cas est effectuée auprès des ménages qui sont proches de l'emplacement du cas index. Ceci est dû au fait que les cas peuvent se regrouper géographiquement. Toutefois, dans les environnements où les principaux vecteurs de risque de transmission du paludisme incluent une exposition professionnelle ainsi que d'autres comportements (par exemple, le travail en forêt ou les déplacements en groupe), la détection réactive des cas doit être adaptée aux individus, aux populations et aux lieux les plus à risque.

La détection SB-RACD est une forme de surveillance active, conçue pour identifier les cas parmi les PHR qui peuvent avoir eu une exposition commune avec un cas index sur des sites de travail partagés. La détection SB-RACD est précédée d'une évaluation formative visant à cartographier les sites de travail et à déterminer la faisabilité et les exigences logistiques en matière de surveillance par le biais de lieux de rencontre ou de réseaux de pairs. Les procédures afin de réaliser l'évaluation formative sont détaillées dans le *Module 1 Évaluation formative pour la planification de la surveillance et de la riposte ciblées chez les populations à haut risque (PHR)*.

Ce module 4 du Guide des PHR présente les principales considérations et procédures à suivre pour adapter la détection réactive des cas aux PHR, en suivant l'exemple des travailleurs forestiers. Il est basé sur des éléments probants issus d'un environnement où la majorité des transmissions ont lieu dans la forêt. Les cas de paludisme chez les travailleurs forestiers risquent de ne pas être détectés par la surveillance passive en raison du faible accès aux services de santé ainsi que du comportement en matière de recherche de traitement. Le fait de travailler dans la forêt peut également impliquer que les cas risquent de ne pas être détectés lors de la détection réactive de routine des cas chez les ménages. Bien que le matériel présenté soit spécifique aux travailleurs forestiers à des fins d'illustration, ce module peut être adapté à d'autres PHR dans différents contextes.

Qui devrait utiliser la détection SB-RACD ?

La détection SB-RACD a été développée pour être utilisée par les décideurs en matière de santé, les gestionnaires

de programmes de lutte contre le paludisme, les organisations non gouvernementales et les chercheurs qui veulent générer des éléments probants afin d'améliorer la surveillance et de soutenir les stratégies d'intervention ciblées chez les populations à risque accru de paludisme.

Qui devrait être ciblé par la détection SB-RACD ?

La détection SB-RACD pourrait être appropriée pour les populations décrites dans le [Tableau 1](#). Les détails sur les PHR et les lieux de rencontre spécifiques dépendront en dernier ressort des conditions locales. La détection SB-RACD sera déclenchée pour tout cas index diagnostiqué dans un établissement de santé participant et répondant à un critère de risque prédéterminé identifié à l'aide des [modules 1 et 2](#). Les critères peuvent être adaptés en fonction du contexte local et de la population concernée.

Tableau 1. PHR et lieux de rencontre recommandés pour la détection SB-RACD

Groupe de PHR	Lieux potentiels de détection SB-RACD
Travailleurs forestiers	<ul style="list-style-type: none"> • Chantiers forestiers • Lieux de couchage • Usines de transformation • Bureaux d'autorisation • Magasins d'approvisionnement
Chauffeurs de camions	<ul style="list-style-type: none"> • Haltes routières communes • Stations de pesage • Passage de frontière
Travailleurs agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • Chantiers • Routes menant aux sites de travail
Travailleurs en construction	<ul style="list-style-type: none"> • Chantiers de construction
Agents de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Chantiers
Populations de pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> • Camps de pêche
Mineurs	<ul style="list-style-type: none"> • Camps miniers
Travailleurs migrants saisonniers	<ul style="list-style-type: none"> • Franchissements de frontières • Chantiers

Conception de la détection SB-RACD

La détection SB-RACD est déclenchée pour tout cas index diagnostiqué dans un établissement de santé participant et répondant à des critères de risque prédéterminés. Dans le cas des travailleurs forestiers, les critères incluent :

- Le patient déclare travailler dans la forêt ou en frange forestière, loin du milieu villageois.
- Le patient a été présent dans la forêt ou en frange forestière à tout moment entre le coucher et le lever du soleil au cours des 60 derniers jours.

Ces critères peuvent être adaptés en fonction du contexte local et de la population concernée.

Calendrier de la détection SB-RACD

Une fois la détection SB-RACD déclenchée, le personnel désigné tentera de trouver et de dépister d'autres travailleurs qui ont travaillé ou travaillent actuellement sur les sites où se trouvait le cas index au cours des 60 derniers jours et qui pourraient donc avoir été exposés de la même manière au paludisme. Le personnel essaiera de trouver ces autres travailleurs dans un délai déterminé par le biais de réseaux de pairs ou de lieux de rencontre. L'objectif de cette fenêtre temporelle est de s'assurer que les personnes trouvées sur les lieux de rencontre ou par le biais de réseaux de pairs sont susceptibles d'avoir été exposées au cours de la même période et que les dépistages sont effectués à temps pour identifier et traiter rapidement toute infection secondaire. Une fenêtre temporelle de 7 jours peut être appropriée lorsque le paludisme à *P. falciparum* prédomine et une période plus longue peut être plus appropriée lorsque le paludisme à *P. vivax* est plus commun.

Objectifs de la détection SB-RACD

La détection SB-RACD est importante dans les contextes d'élimination pour détecter les cas asymptomatiques parmi les populations considérées comme étant à plus haut risque d'infections palustres. Les objectifs de la mise en exécution de la détection SB-RACD en tant que partie intégrante de la surveillance du paludisme sont les suivants :

1. Élargir la recherche de cas pour inclure d'autres travailleurs forestiers qui pourraient avoir eu une exposition similaire à celle du cas index.
2. Identifier les sites de travail en forêt où la transmission peut avoir lieu, et où il peut être bénéfique d'améliorer l'accès à un dépistage régulier et/ou à des interventions de prévention.
3. Renforcer la capacité nationale à mener une surveillance ciblée parmi les PHR afin d'identifier et d'éliminer les réservoirs de paludisme restants.

Méthodes de suivi de la détection SB-RACD

La détection SB-RACD utilise des méthodes de suivi spécialisées déterminées comme étant appropriées pour la population concernée par une évaluation formative (Module 1). Les méthodes de suivi comprennent :

1. Réseaux de pairs – Un suivi et des dépistages sont effectués pour les collègues de travail dont les coordonnées sont fournies par le cas index.
2. Lieux – Le suivi et les dépistages sont effectués sur les sites de travail où les cas détectés ont récemment travaillé.

Détection SB-RACD à l'aide de réseaux de pairs

La surveillance active par le biais de réseaux de pairs est appropriée lorsque les membres de la PHR ont tendance à se connaître et sont disposés et capables d'orienter d'autres personnes en fournissant leurs coordonnées. La surveillance du réseau de pairs a deux approches :

1. Recommandations des pairs
2. Pairs navigateurs

1. Recommandations des pairs

Avec cette méthode, le suivi et le dépistage sont effectués pour les collègues de travail dont les coordonnées sont fournies par le cas index.

Le personnel demande au cas index de fournir les coordonnées (nom, numéros de téléphone et lieu de résidence) de tous les collègues qui étaient avec lui sur le même lieu de travail entre le coucher et le lever du soleil, ou qui ont voyagé avec lui, au cours des 60 derniers jours.

Le personnel assure ensuite le suivi de ces « recommandations de pairs » afin de les présélectionner pour :

- Confirmer qu'ils étaient sur les mêmes sites ou qu'ils ont voyagé avec le cas index.
- Confirmer leur volonté de se faire dépister et fournir des informations sur leur exposition potentielle.
- Convenir d'un lieu de rencontre pratique pour effectuer le dépistage et l'entretien sommaire.

2. Pairs navigateurs

Les pairs navigateurs sont des membres de la communauté qui occupent un poste rémunéré à temps plein et qui partagent le même statut socio-économique, la même identité raciale/ethnique, la même langue et la même « expérience vécue » que les groupes cibles. Les pairs navigateurs sollicitent leurs pairs et les encouragent à se soumettre à un dépistage et à des traitements (si nécessaire).

Détection SB-RACD via les lieux de rencontre

La surveillance active par le biais des lieux de rencontre est appropriée lorsque les individus potentiellement à haut risque ont tendance à travailler, dormir ou se rassembler dans des lieux identifiables, et lorsqu'il est possible et sûr d'effectuer des tests de dépistage et de traitement du paludisme.

Pour effectuer la détection SB-RACD via les lieux de rencontre, le personnel demande aux cas index des informations sur tous les sites de travail où ils ont travaillé à tout moment entre le coucher et le lever du soleil au cours des 60 derniers jours. Le personnel procède à une présélection du site de travail en contactant les responsables du site de travail (propriétaire/gérant) pour déterminer si :

- Le site de travail est sûr et accessible aux visiteurs
- Le site de travail compte le nombre minimum de travailleurs habituels prévu au moment de la visite (généralement 6)
- Les responsables autorisent la visite

Si le lieu de rencontre est éligible et que l'autorisation est accordée, le personnel désigné se rendra sur le site de travail et proposera de dépister tous les travailleurs présents ainsi que de réaliser un entretien sommaire sur les risques avec ces derniers. Si le site de travail ne peut être visité, le personnel se coordonnera avec les responsables pour trouver un autre endroit où les travailleurs du site de travail pourront être dépistés et interrogés dans un délai de 7 jours. Les participants testés par TDR recevront immédiatement les résultats de leur dépistage et, s'ils sont positifs, ils recevront un traitement sur place ainsi que des informations sur les services locaux de prévention et de dépistage.

Les approches de surveillance active basées sur les réseaux de pairs et sur les lieux de rencontre ne s'excluent pas mutuellement. Elles peuvent être appliquées conjointement pour pouvoir atteindre le plus grand nombre possible de personnes à risque potentiel.

Mise en exécution de la détection SB-RACD

Les procédures de détection SB-RACD ([Encadré 1](#)) doivent être réalisées dans un délai déterminé (par exemple, sept jours après le diagnostic du cas index). Ceci afin d'augmenter les chances de détecter de nouveaux cas liés au cas index et de limiter toute transmission future.

Un organigramme des étapes détaillées de la détection SB-RACD est présenté dans l'[Annexe 1](#).

Ce module a été développé afin de garantir que les méthodes de recherche de cas soient cohérentes et rigoureuses. Le respect des procédures de détection SB-RACD garantira que la recherche de cas est exécutée de manière efficace et appropriée pour la PHR cible.

Les sections suivantes de ce module fournissent des détails sur les étapes suivies afin de préparer et de mener les procédures de détection SB-RACD.

Encadré 1. Procédures de détection SB-RACD

1. Interviewer et examiner les cas afin de déterminer s'ils sont éligibles à la détection SB-RACD
2. Obtenir des informations à partir de cas (dans les 60 derniers jours) sur :
 - Chantiers
 - Recommandations des collègues de travail
3. Présélection des lieux de travail et des contacts du réseau de pairs afin de vérifier leur éligibilité
4. Mener des investigations sur les lieux de rencontre :
 - Voyages sur les sites de travail éligibles
 - Effectuer un dépistage parasitologique avec TDR
 - Entretien sommaire de tous les travailleurs éligibles présents
 - Convenir d'un autre lieu avec les responsables du lieu de rencontre (si le lieu de travail n'est pas accessible)
5. Réaliser un suivi des pairs :
 - Rencontrer chaque contact du réseau de pairs dans un lieu convenu et pratique (avec des conditions pour garantir la confidentialité)
 - Effectuer un dépistage parasitologique avec TDR
 - Entretien sommaire avec les contacts des pairs
6. Collecter des spécimens
7. Préparer un échantillon de goutte épaisse (DBS) si nécessaire
8. Fournir un traitement aux personnes dont le dépistage est positif pendant les visites/réunions sur le site de travail

Composante 1 : Planification de la détection SB-RACD

La détection SB-RACD est importante en phase d'élimination afin de détecter les cas asymptomatiques parmi les populations considérées comme étant à plus haut risque d'infections palustres. La détection SB-RACD nécessite une planification minutieuse qui comprend les éléments suivants :

- Considérations éthiques
- Une évaluation formative
- Examen de la raison de la détection SB-RACD
- Adaptation des objectifs
- Identification de la population cible
- Définition de la zone géographique
- Détermination des besoins en personnel
- Travail sur le terrain avant la mise en exécution et pilotage

Considérations éthiques

La détection SB-RACD peut être mise en exécution dans le cadre de la surveillance de routine ou menée comme une activité de recherche avec des institutions collaboratrices. Lorsque la détection SB-RACD est menée en tant qu'activité de recherche, un examen et une approbation éthiques sont nécessaires avant de commencer la mise en exécution.

Les exigences en matière d'examen et d'approbation éthiques pour la détection SB-RACD programmatique varieront en fonction du contexte national. Toutefois, le consentement éclairé de tous les participants éligibles est requis avant que toute procédure de détection SB-RACD puisse être mise en exécution, qu'il s'agisse d'une activité de recherche ou programmatique. Des mesures doivent être prises afin de garantir la confidentialité de toutes les données recueillies auprès des cas et des contacts.

Effectuer une évaluation formative

Une évaluation formative est une étape importante pour la planification de la détection SB-RACD ainsi que d'autres stratégies de surveillance ciblées sur les PHR. [Le module 1](#) fournit des conseils détaillés sur comment mener une évaluation formative pour les PHR vis-à-vis du paludisme. Une évaluation formative préalable à la détection SB-RACD permettra de définir les éléments suivants :

- Lieux où les PHR identifiées sont susceptibles de se rassembler
- Jours et heures de forte affluence dans ces lieux de rencontre
- Faisabilité et acceptation des approches de surveillance basées sur les lieux de rencontre et les réseaux de pairs

L'[encadré 2](#) résume les principales informations obtenues lors de la phase d'évaluation formative pour la planification de la détection SB-RACD.

Encadré 2. Informations clés recueillies lors d'une évaluation formative à utiliser pour la planification de la détection SB-RACD

- Analyse des tendances passées des cas de paludisme
- Définitions opérationnelles des PHR basées sur les activités et les comportements susceptibles d'augmenter l'exposition aux infections palustres
- Présence d'une PHR suffisamment importante qui n'est pas couverte par la détection réactive des cas des ménages pour justifier une détection SB-RACD
- Les PHR susceptibles d'être manquées par les systèmes de surveillance existants en raison d'infections asymptomatiques ou de dépistages limités
- Acceptabilité de la détection SB-RACD, notamment la volonté de participer, les obstacles éventuels et la manière de les surmonter
- Les leaders locaux qui peuvent faciliter ou empêcher l'accès aux PHR
- Niveaux d'incitation minimaux (le cas échéant) requis pour la participation
- Mesures visant à assurer une confidentialité, une vie privée ou une protection juridique adéquates aux groupes vulnérables (par exemple, les travailleurs migrants illégaux, les minorités ethniques) en cas d'activités illégales, de manque de confiance ou de comportement stigmatisé
- Faisabilité et efficacité des approches de surveillance basées sur les lieux de rencontre et les réseaux de pairs
- Cartographie initiale des lieux de rencontre et estimation des niveaux de fréquentation afin de déterminer les besoins en logistique et en personnel
- Préférences pour les lieux de dépistage, les horaires et le profil du personnel pour la détection SB-RACD

Examen de la raison de la détection SB-RACD

Avant de mettre en exécution la détection SB-RACD, il convient de définir clairement la raison de cette approche. Il doit y avoir des preuves de l'existence d'une population suffisamment importante de personnes à risque qui ne sont probablement pas couvertes par les approches de

surveillance passive et active existantes. La raison peut être établie au cours de l'évaluation formative, qui prévoit des méthodes d'observation directe, de cartographie et de dénombrement des sites de travail forestiers et d'autres lieux où se réunissent les travailleurs forestiers, des entretiens avec des informateurs clés (employeurs, gardes forestiers, leaders communautaires, responsables de la santé) et des discussions de groupe avec des travailleurs forestiers et des agents de santé.

L'encadré 3 présente un exemple de raison de détection SB-RACD auprès des travailleurs forestiers, basé sur les résultats d'une évaluation formative.

Encadré 3. Exemple de raison pour la détection SB-RACD auprès des travailleurs forestiers

Résultats de l'évaluation formative :

- Localisation des sites de travail forestiers
- Les employeurs étaient intéressés par le fait que les travailleurs soient dépistés
- Les travailleurs forestiers ont exprimé leur intérêt à être dépistés sur leur lieu de travail
- La plupart des sites de travail forestiers étaient accessibles
- Les travailleurs forestiers avaient tendance à travailler et à se déplacer en groupes et connaissaient leurs collègues et leurs compagnons de déplacement par leur nom
- Les personnes étaient prêtes à orienter d'autres personnes pour un dépistage
- La détection réactive des cas chez les ménages était susceptible de ne pas inclure les travailleurs forestiers en raison de leur travail intensif et de leurs déplacements loin de leur foyer

La surveillance passive a manqué des cas parmi les travailleurs forestiers parce que :

- De nombreux travailleurs forestiers ont déclaré ne s'être présentés dans les établissements de santé publique que lorsque les symptômes étaient devenus graves.
- Les travailleurs forestiers emportaient souvent des médicaments antipaludiques sur les sites de travail et s'automédiquaient lorsqu'ils étaient malades.
- Certains employeurs de travaux forestiers ont déclaré envoyer leurs travailleurs dans des cliniques privées, qui n'étaient pas impliquées dans le signalement des cas.

Adapter les objectifs

Les objectifs ci-dessous sont spécifiques aux travailleurs forestiers, mais peuvent être facilement adaptés pour se conformer à toutes les PHR dont on sait ou présume qu'elles peuvent être importantes dans la poursuite de la transmission locale. Il pourrait s'agir de personnes à risque qui pourraient bénéficier de stratégies de surveillance et de réponse plus ciblées ou alternatives (par exemple, des étudiants qui étudient dehors la nuit, des voyageurs transfrontaliers, des agents de sécurité, des pêcheurs).

Les objectifs ci-dessous doivent être revus et adaptés en fonction des résultats de l'évaluation formative. Confirmer si les objectifs sont réalistes, ciblés et pertinents par rapport aux données disponibles et aux principales priorités du programme de lutte contre le paludisme.

Les objectifs de la mise en exécution de la détection SB-RACD en tant que partie intégrante de la surveillance du paludisme sont les suivants :

1. Élargir la recherche de cas pour inclure d'autres travailleurs forestiers qui pourraient avoir eu une exposition similaire à celle du cas index.
2. Identifier les sites de travail en forêt où la transmission peut avoir lieu, et où il peut être bénéfique d'améliorer l'accès à un dépistage régulier et/ou à des interventions de prévention.
3. Renforcer la capacité nationale à mener une surveillance ciblée parmi les PHR afin d'identifier et d'éliminer les réservoirs de paludisme restants.

Identifier la population cible

La détection SB-RACD est une forme de détection active des cas qui cible une PHR spécifique. Pour être inclus dans la détection SB-RACD, les cas index et les contacts doivent répondre à des critères spécifiques pour s'assurer qu'ils appartiennent au PHR (par exemple, les travailleurs forestiers) et qu'ils sont exposés à des risques potentiels, spécifiques pour s'assurer qu'ils appartiennent aux PHR (par exemple, les travailleurs forestiers) et présentent des expositions qui pourraient potentiellement augmenter le risque de paludisme. Des exemples de critères pour les travailleurs forestiers sont énumérés ci-dessous et doivent être adaptés aux besoins de la situation locale.

Critères d'éligibilité à la détection SB-RACD

Les personnes doivent répondre à tous les critères décrits dans l'encadré 4 pour être incluses dans la détection SB-RACD, que ce soit comme cas ou comme contact.

Critères d'exclusion

- Toutes les personnes :
 - » Participation antérieure en tant que cas index au cours des 30 derniers jours (étant donné qu'il est peu probable que les collègues et les lieux de travail aient changé de manière significative en peu de temps)

- » Incapacité à fournir un consentement éclairé (par exemple, en raison d'un manque de sommeil ou sous l'influence de l'alcool ou de drogues)
- Recommandations :
 - » Participation antérieure à une investigation SB-RACD au cours des 30 derniers jours

Notes sur l'éligibilité

- Après 30 jours, un cas index ou un contact peut à nouveau être inclus dans la détection SB-RACD, soit en tant que cas, soit en tant que contact.
- Des participations répétées sont autorisées en raison de la possibilité de réinfection ou de rechute liée au paludisme.

La nationalité et la citoyenneté ne doivent pas servir de base à l'exclusion de quiconque, car le paludisme peut toucher les étrangers travaillant dans la région et ils peuvent être impliqués dans la transmission.

Critères d'éligibilité du site de travail (« lieu de rencontre »)

Le personnel approchera les travailleurs forestiers sur les sites de travail à des moments précis. La surveillance des lieux de rencontre ne s'effectuera que sur les sites de travail qui répondent aux critères ci-dessous :

- La détection SB-RACD n'a pas été effectuée sur le site au cours des 30 derniers jours
- Le lieu de rencontre est géographiquement accessible
- Le personnel de surveillance peut effectuer des tests en toute sécurité sur le lieu de rencontre
- L'autorisation est donnée par le propriétaire/gérant du lieu de rencontre (le cas échéant)
- Le nombre de travailleurs prévu au moment de l'investigation est d'au moins six (voir l'encadré 5 sur le choix d'un nombre minimum prévu de travailleurs pour la surveillance sur le lieu de rencontre).

Définir la zone géographique

Le choix de la zone de détection SB-RACD s'appuie sur les résultats de la composante de cartographie des lieux de rencontre de l'évaluation formative (Module 1). Sur la base de la cartographie des lieux de rencontre, définir les zones dans lesquelles la détection SB-RACD sera mise en exécution. La cartographie des lieux de rencontre génère les informations clés suivantes pour guider la sélection de la zone de détection SB-RACD :

- Elle identifie et vérifie les lieux de rencontre possibles où différents sous-groupes à haut risque se réunissent pour diverses activités
- Elle recense les personnes à haut risque présentes dans le lieu de rencontre aux heures de pointe

- Elle détermine l'accessibilité et la sécurité des lieux de rencontre identifiés
- Elle évalue la volonté des personnes à haut risque dans les lieux de rencontre afin de participer aux activités de surveillance du paludisme et d'orienter leurs pairs
- Elle sollicite l'autorisation des responsables du lieu de rencontre afin de mener des activités de surveillance dans les locaux

En utilisant l'exemple de la détection SB-RACD parmi les travailleurs forestiers, les zones géographiques incluses ont été choisies en fonction de ces facteurs :

- La surveillance passive, l'investigation des cas ou l'étude cas-témoins (Module 2) ont fait ressortir des facteurs de risque liés au travail forestier dans la localité
- L'évaluation formative a révélé que de nombreux travailleurs forestiers étaient présents dans la forêt pendant les heures de piqûre des moustiques
- L'évaluation formative a révélé que la surveillance via les lieux de rencontre ou les réseaux de pairs sont des méthodes viables pour suivre et tester les collègues de travail en milieu forestier car :
 - » La plupart des sites de travail forestiers de la région étaient sûrs et accessibles pour effectuer les tests
 - » Les propriétaires/gérants des lieux de rencontre interrogés suggèrent qu'ils sont prêts à contribuer au dépistage du paludisme
 - » Les entretiens menés avec les travailleurs forestiers ont montré qu'ils étaient disposés à se soumettre à un test de dépistage et à orienter des collègues de travail à cet effet

La détection SB-RACD doit être pilotée par un petit nombre d'établissements de santé, et une fois les problèmes de mise en exécution résolus, elle doit être étendue à d'autres établissements. Les établissements de santé participants identifieront les cas index qui déclencheront la détection SB-RACD. Il n'y a pas d'exigence de résidence pour les cas index ou les contacts ; les cas et les contacts doivent être inclus indépendamment de leur lieu de résidence tant qu'ils répondent aux critères d'éligibilité.

Encadré 4. Critères d'éligibilité pour la détection SB-RACD

Toutes les personnes :

- 15 ans ou plus
- Donne son consentement éclairé pour participer

Cas index :

- Test positif de paludisme par microscopie, TDR ou autre norme de diagnostic nationale dans un établissement de santé participant ou par un agent de santé communautaire
- A travaillé en forêt ou en frange forestière au cours des 60 derniers jours*
- A été présent sur un site de travail forestier entre le coucher et le lever du soleil au cours des 60 derniers jours (en y travaillant ou en y dormant)

Recommandations du réseau de pairs :

- Connaît le cas d'index par son nom
- A travaillé avec le cas index sur un site de travail forestier ou en frange forestière au cours des 60 derniers jours
- A travaillé sur le site et y a été présent entre le coucher et le lever du soleil au cours des 60 derniers jours**

Recommandations du lieu de rencontre :

- Présence sur un site de travail forestier ou en frange forestière lors d'une investigation menée sur un lieu de rencontre
- A travaillé sur le site au cours des 60 derniers jours
- A travaillé sur le site et y a été présent entre le coucher et le lever du soleil au cours des 60 derniers jours

*Le « travail » est défini comme suit : l'individu est payé pour être sur le lieu et/ou produire ou extraire des matériaux (par exemple, de l'or, du bois de teck, des fruits, des légumes, des animaux) principalement pour la vente ou l'utilisation personnelle.

**La fenêtre temporelle de 60 jours a pour but d'augmenter les chances que l'infection soit réellement due aux travaux forestiers

Encadré 5. Choix d'un nombre minimum attendu de travailleurs pour la surveillance sur le lieu de rencontre

Les activités de surveillance basées sur des lieux de rencontre devraient fixer un nombre minimum de participants attendus pour qu'un lieu soit considéré comme éligible pour des raisons logistiques, afin d'éviter de perdre du temps et des ressources précieuses en personnel dans des lieux où il y a peu de travailleurs. Envisager de prévoir un minimum de six travailleurs attendus.

Cependant, il n'y a pas de règle fixe, et dans certains cas, un nombre inférieur ou supérieur peut convenir. Choisir un minimum qui a du sens pour votre contexte en examinant les résultats du recensement et les autres informations dont vous disposez sur le nombre attendu de travailleurs, recueillies lors de l'évaluation formative.

Attention à ne pas établir un seuil trop élevé. Un seuil élevé pourrait exclure des sous-groupes qui peuvent être pertinents sur le plan de la transmission, comme les groupes de travail familiaux ou les travailleurs informels.

Déterminer la structure et les rôles du personnel

Étape 1. Déterminer les besoins en personnel

Les besoins en personnel dépendront des variables clés suivantes :

- Nombre de cas attendus au fil du temps
- Nombre de contacts sur le site de travail et avec les pairs qui nécessiteront un suivi

Les résultats de l'évaluation formative peuvent aider à déterminer les besoins en personnel en estimant le temps nécessaire pour :

- Les déplacements vers et depuis chaque site de travail
- Les déplacements vers et depuis les lieux de rencontre avec les contacts des pairs au sein de la communauté
- Effectuer les tests et l'enquête sommaire (généralement 30 à 60 minutes)
- Présélectionner le propriétaire du site de travail et le contact avec les pairs (généralement environ 20 minutes, s'ils peuvent être contactés par téléphone)

La taille des équipes de terrain chargées de mener les investigations sur les lieux de rencontre doit être planifiée en fonction du nombre de travailleurs qui devraient être présents sur le site de travail, en tenant compte du temps nécessaire à la réalisation des procédures (tests et entretiens) par personne. Ce temps doit être estimé lors des dépistages pilotes. L'encadré 6 donne un exemple d'une estimation de la taille de l'équipe de terrain.

Encadré 6. Exemple d'estimation de la taille de l'équipe de terrain

Dans le cadre d'un projet pilote de détection SB-RACD en Indonésie, une seule équipe de terrain de trois personnes a pu assurer le suivi de trois à cinq contacts de pairs par jour. La même équipe pouvait visiter au maximum un site de travail par jour, étant donné que la plupart se trouvaient à 2-6 heures de la clinique où le personnel était basé. Après avoir pris en compte le temps nécessaire pour se rendre sur les lieux de travail et en revenir, une équipe de trois personnes a pu dépister et interroger dix travailleurs par jour, au maximum.

Les équipes de terrain de base chargées d'investiguer les lieux de rencontre et les pairs doivent être composées des personnes suivantes :

1. Équipe d'investigation sur le lieu de rencontre composée d'un coordinateur local, d'un enquêteur, d'un infirmier/technicien de laboratoire et d'un entomologiste (si possible)
2. Équipe d'investigation des pairs composée d'un enquêteur et d'un infirmier/technicien de laboratoire.

Étape 2. Identifier les rôles et les responsabilités du personnel

La détection SB-RACD ne sera réussie que si chaque membre de l'équipe comprend et suit les procédures correctes, décrites comme suit et dans l'encadré 7.

Coordination et supervision

Un chef d'équipe de détection SB-RACD doit être désigné. Le chef d'équipe aura la responsabilité globale de la stratégie SB-RACD, de la supervision des procédures liées aux cas (dans les établissements de santé) et des investigations SB-RACD (sur le terrain).

Des coordinateurs locaux supplémentaires doivent être désignés pour chaque zone/district/région où la détection SB-RACD est mise en exécution pour gérer et superviser les équipes locales sur le terrain. Les agents de surveillance peuvent être des candidats adéquats pour les rôles de coordination.

Procédures liées aux cas

Le personnel existant dans les établissements de santé, comme les infirmiers et/ou les techniciens de laboratoire, peut appliquer les procédures de détection SB-RACD, notamment :

- Identification des cas nouvellement diagnostiqués
- Évaluation de l'éligibilité des cas pour la détection SB-RACD
- Identification des sites de travail et recommandations des collègues de travail.

Présélection

La présélection consiste à contacter par téléphone les responsables des lieux de rencontre et les recommandations des pairs afin de déterminer s'il convient de procéder à des visites sur place, à des dépistages et à des entretiens sommaires. Ces appels téléphoniques peuvent être effectués par le personnel déjà en place, comme les infirmiers ou les agents de surveillance. Toutefois, si les cas, les sites de travail ou les contacts sont nombreux, la présélection peut être confiée à un coordinateur local ou à un autre membre du personnel désigné.

Réalisation d'investigations SB-RACD

Des personnes supplémentaires seront nécessaires pour les équipes de terrain qui se rendent sur les sites de travail et autres lieux de rencontre en suivant les recommandations de pairs pour effectuer des tests de dépistage et des entretiens sommaires. Les équipes doivent comprendre au moins une personne capable et autorisée à réaliser des tests de dépistage du paludisme. Dans certains cas, les agents de santé communautaires (ASC) déjà en place peuvent être des candidats adéquats pour les équipes de terrain.

Combiner les rôles du personnel

Dans les milieux où les cas sont peu nombreux ou peu fréquents et sur les petits sites de travail, certains rôles peuvent être combinés. Par exemple, les rôles d'enquêteur et d'infirmier/technicien de laboratoire peuvent être combinés et assumés par un ASC, un infirmier ou un agent de surveillance. L'encadré 5 fournit une description détaillée des tâches et rôles spécifiques du personnel de détection SB-RACD sur le terrain.

Étape 3. Veiller à la conduite éthique et professionnelle du personnel de terrain

Le personnel de surveillance doit respecter les principes et les normes éthiques lors de la détection SB-RACD. Plus important encore, ils doivent respecter et protéger la vie privée, la confidentialité et l'autonomie des cas et des contacts. En outre, le personnel doit se comporter de manière professionnelle lorsqu'il interagit avec les cas et les contacts, les autres membres du personnel et le grand public.

Encadré 7 : Rôles et responsabilités du personnel de la détection SB-RACD

Coordinateur de la détection SB-RACD

- Former et organiser des cours de rappel pour les équipes sur le terrain
- Gérer et soutenir les coordinateurs locaux
- Supervision et soutien sur place pour assurer le strict respect des protocoles
- Suivi et examen de l'état d'avancement de la détection SB-RACD
- Gestion des données et assurance qualité
- Élaborer des rapports d'avancement mensuels
- Coordonner la facturation des équipements et des fournitures
- Assurer la liaison et la communication avec les partenaires locaux et les autres parties prenantes
- Contribuer au recrutement d'équipes sur le terrain
- Contribuer à la soumission et à l'extension de l'approbation éthique locale
- Notez que le rôle de coordinateur de la détection SB-RACD peut être assuré par un agent de santé de district ou un agent de suivi et évaluation

Coordinateur(s) local(aux)

- Assurer une préparation adéquate du site, notamment par l'achat de fournitures et la formation aux procédures de l'étude
- Superviser le personnel local sur le terrain
- Gérer l'ensemble des opérations quotidiennes et la collecte de données dans la zone locale (par exemple, le district)
- Sélectionner les cas, organiser les visites de détection SB-RACD et la collecte de données (entretiens et collecte d'échantillons)
- Procéder à l'assurance qualité des procédures de détection SB-RACD, notamment en ce qui concerne les procédures relatives aux cas et les investigations sur le terrain
- Assurer une documentation adéquate de toutes les activités de détection SB-RACD en utilisant des tablettes, des feuilles de calcul et/ou des formulaires
- Examiner, tabuler et réconcilier les formulaires de collecte de données et les registres utilisés sur le terrain
- Gérer les fichiers de données et documenter toute erreur de données
- Tenir l'inventaire des fournitures, des matériaux, des reçus, des mesures d'incitations et des équipements
- Signaler tout écart par rapport aux procédures opérationnelles standard et tout problème sur le terrain au coordinateur de la détection SB-RACD dans les 48 heures suivant la survenance du problème

- Élaborer des rapports d'avancement pour la zone locale (partagés avec le coordinateur de la détection SB-RACD pour le suivi global du projet)
- Communiquer régulièrement avec le coordinateur sur la détection SB-RACD

Enquêteurs

- Vérifier l'éligibilité des cas
- Interroger les cas au sein de l'établissement de santé (pour obtenir des informations sur les sites de travail et les recommandations des pairs)
- Présélectionner les sites de travail et les recommandations des pairs afin de confirmer leur éligibilité
- Réaliser un entretien avec les contacts sur le terrain
- Recueillir le consentement éclairé (le cas échéant)
- Documenter les données, y compris les entretiens avec les cas et les contacts, sur des tablettes ou des formulaires papier, et remplir des formulaires de suivi
- Inscrire les identifiants des cas et des contacts sur les formulaires de collecte de données et faire correspondre les étiquettes d'identification sur les tests de diagnostic rapides du paludisme et les échantillons de sang
- Respecter les directives visant à préserver l'intégrité, la sûreté, la sécurité et la confidentialité des données
- Mettre en exécution les procédures de sécurité locales et signaler immédiatement les incidents sur le terrain au coordinateur local.
- Notez que les enquêteurs doivent être désignés pour le placement dans les établissements de santé (pour les procédures relatives aux cas) et pour le travail sur le terrain (pour interroger les contacts).

Infirmiers/techniciens de laboratoire

- Prélever des échantillons de sang sur les cas et les contacts
- Préparer les lames et les échantillon de goutte épaisse pour analyse
- Documenter les données cliniques et de laboratoire sur les formulaires appropriés
- Gérer le stockage et l'expédition des échantillons
- Réaliser l'inventaire quotidien de toutes les fournitures de laboratoire et veiller à leur réapprovisionnement en temps voulu
- Effectuer un test de diagnostic rapide sur les sites/avec les contacts présentant des symptômes de paludisme
- Administrer le traitement des cas positifs conformément aux directives nationales

Préparer le matériel et les fournitures

Tous les matériaux et fournitures nécessaires à la détection SB-RACD doivent être achetés en temps voulu. Des installations de stockage appropriées doivent être identifiées sur le terrain afin de permettre un réapprovisionnement rapide. L'annexe 2 fournit une liste des fournitures nécessaires à la détection SB-RACD.

Réaliser un travail préparatoire sur le terrain

Étape 1. Finaliser les mécanismes d'orientation

L'équipe de détection SB-RACD doit rencontrer le personnel clé des établissements de santé participants. L'équipe doit s'assurer que le personnel de l'établissement de santé est au courant de la stratégie et du calendrier de la détection SB-RACD. L'équipe doit également revoir le processus d'identification des cas index et d'orientation des participants vers la détection SB-RACD.

Étape 2. Réaliser un essai pilote

Les procédures de détection SB-RACD et les formulaires de collecte de données doivent être testés sur 6 à 10 personnes appartenant à la population cible. Le pilote doit être aussi réaliste et complet que possible (par exemple, réalisé avec des cas et des contacts réels dans un lieu de rencontre réel). Tous les formulaires et procédures de collecte de données doivent être complétés et les ajustements éventuels effectués en fonction des résultats du pilote. Les autres considérations logistiques et opérationnelles doivent être modulées en fonction du pilote (par exemple, le temps estimé pour effectuer toutes les procédures avec un contact).

Étape 3. S'impliquer auprès de la communauté cible

Le fait d'entretenir de bonnes relations avec la population cible et la communauté au sens large peut améliorer la participation des cas et des contacts. Voici quelques étapes qui peuvent s'avérer utiles :

Pendant l'évaluation formative :

- Informer les leaders de la communauté des plans pour la détection SB-RACD et demander leur avis.
- Inclure des informateurs clés issus à la fois de la population cible et de la communauté au sens large.
- Organiser une réunion communautaire afin de discuter des stratégies de surveillance proposées et d'obtenir des approches pour améliorer et garantir la participation de la communauté.

Pendant la détection SB-RACD :

- Chaque mois, contacter 2 ou 3 des informateurs clés qui ont été interrogés au cours de l'évaluation formative pour savoir comment les efforts de traçage et de dépistage sont perçus par la communauté et s'il y a des problèmes qui doivent être résolus.

- Avant et après chaque détection SB-RACD, contactez les responsables du lieu de rencontre pour discuter de l'investigation. Une coordination étroite permettra d'identifier et de résoudre rapidement tout problème.
- S'il existe des réunions régulières de leaders communautaires, de membres de la communauté ou de membres de la population cible (par exemple, un groupe de travailleurs forestiers), envisager de réaliser une présentation lors de la réunion de façon périodique, peut-être tous les 1 à 6 mois (en fonction de la fréquence des investigations SB-RACD), afin de décrire les objectifs, les progrès et les défis, et afin de demander des suggestions.

Étape 4. Engager des pairs navigateurs

Dans certains contextes, il peut être utile d'impliquer directement la communauté dans les activités de surveillance du paludisme en recrutant des pairs navigateurs – voir l'encadré 8 pour obtenir un exemple de leur utilité.¹ Il s'agit de membres identifiés de la PHR qui peuvent participer aux activités de surveillance et contribuer à garantir que les approches de détection réactive des cas ciblent les bonnes personnes et les bons endroits, et à améliorer l'acceptabilité de la communauté. L'approche des pairs navigateurs a été utilisée avec un grand succès dans le cadre de la surveillance du VIH.²

Encadré 8. Exemple d'utilisation de pairs navigateurs

Des pairs navigateurs, eux-mêmes engagés dans des activités forestières, ont été sollicités pour rechercher activement des PHR dans des zones forestières, des rizières et d'autres sites non-villageois, pour des dépistages et des traitements focaux dans la province de Champasak, au sud du Laos. Cette stratégie visait les réservoirs de parasites tant symptomatiques qu'asymptomatiques, dans le but d'accélérer les avancées vers l'objectif national d'élimination de 2030.

- 1 Lover et al. Protocole d'étude pour un essai randomisé par grappes en parcelles divisées pour évaluer l'efficacité de la détection active ciblée des cas de paludisme parmi les populations à haut risque dans le sud de la RDP Lao. *Gates Open Res*, 2019 Déc 17;3:1730.
- 2 AIDS United, Best Practices for Integrating Peer Navigators into HIV Models of Care. Washington, DC. 2015

Composante 2 : Mise en exécution de la détection SB-RACD

La mise en exécution de la détection SB-RACD implique de s'assurer que toutes les personnes suspectées d'être atteintes de paludisme font l'objet d'un diagnostic parasitologique conformément aux directives nationales. Un individu qui présente un résultat positif au dépistage est défini comme un cas index. Les définitions de cas de paludisme recommandées par l'OMS sont présentées dans l'encadré 9 ci-dessous. Des définitions en matière de surveillance locale peuvent également être étudiées.

Encadré 9. Définitions des cas pour les zones d'élimination active

Cas suspect de paludisme

Maladie soupçonnée par un agent de santé comme étant due au paludisme, généralement sur la base de la présence de fièvre avec ou sans autres symptômes.

Un cas suspect de paludisme ne peut pas être considéré comme un cas de paludisme tant qu'il n'y a pas eu confirmation parasitologique. Des critères doivent être établis pour définir quels patients fréquentant les établissements de santé (publics ou privés) doivent bénéficier d'un test parasitologique. Les critères communs incluent :

- tous les patients fébriles des foyers de paludisme, en particulier lors de la saison de transmission
- les personnes ayant eu des antécédents de paludisme au cours des 3 dernières années et une augmentation de la température corporelle
- les personnes qui présentent de la fièvre dans un délai d'un an après avoir visité une zone d'endémie palustre (nationale ou étrangère) – ce délai est parfois porté à trois ans pour les zones à risque de *Plasmodium vivax*
- patients présentant de la fièvre, des malaises et des frissons
- les personnes souffrant d'anémie de cause inconnue
- les patients présentant une hépatomégalie ou une splénomégalie (ou les deux)
- les receveurs de dons de sang qui souffrent de fièvre dans les 3 mois suivant la transfusion.

Cas de paludisme non compliqué

Cas de paludisme confirmé : cas de paludisme (ou infection) où le parasite a été détecté par un test de diagnostic, par exemple, par microscopie, un test de diagnostic rapide ou un test de diagnostic moléculaire.

Toutes les personnes présentant une parasitémie (notamment une gamétocytose uniquement), indépendamment de la présence ou de l'absence de symptômes cliniques.

- Il est possible que certains patients dont le test est négatif au microscope ou au TDR présentent des niveaux très faibles de parasitémie qui ne sont détectables que par des techniques plus sensibles, comme la réaction en chaîne par polymérase (PCR). La microscopie ou le TDR peuvent devoir être répétés si aucune autre source de fièvre n'est identifiée et que les symptômes persistent.
- On considère généralement que ces faibles niveaux de parasitémie ne sont pas cliniquement significatifs dans la plupart des contextes, et les tests de diagnostic par microscopie ou TDR devraient permettre un suivi adéquat des tendances du paludisme.

Source : WHO, Malaria Surveillance, monitoring and Evaluation: A Reference Manual

Effectuer une vérification d'éligibilité

Le personnel désigné de l'établissement de santé doit examiner le cas pour déterminer si les critères d'initiation de la détection SB-RACD sont remplis.

Étape 1. Rassembler les formulaires de collecte de données

- Formulaire de vérification de l'éligibilité des cas ([Annexe 3](#))
- Guide d'entretien pour l'identification des lieux de rencontre et des contacts ([Annexe 4](#))
- Formulaire de présélection du lieu de rencontre ([Annexe 5](#))
- Formulaire de présélection pour la recommandation des pairs ([Annexe 6](#))
- Formulaire de suivi du lieu de travail (VB-1) ([Annexe 7](#))
- Formulaire de contact du réseau de pairs (PR-1) ([Annexe 8](#))

Étape 2. Mettre en place des procédures de vérification de l'éligibilité

1. Attribuer un identifiant unique au cas index et enregistrer l'identifiant sur le formulaire de vérification de l'éligibilité des cas (voir l'[annexe 9](#) pour obtenir des conseils sur la génération d'identifiants uniques).
2. Enregistrer le nom complet et le lieu de résidence du cas.
3. Examiner les dossiers du patient pour vérifier qu'il y a un diagnostic positif de paludisme.
4. Administrer les questions liées au dépistage ([Annexe 3](#)). Les questions doivent être adaptées pour répondre aux critères d'éligibilité spécifiques définis pour la détection SB-RACD.
5. Si le cas répond aux critères d'éligibilité, recueillir le consentement éclairé et enregistrer l'identifiant du cas sur les formulaires de consentement.
6. Si le cas ne donne pas son consentement, la détection SB-RACD ne sera pas effectuée. Les remercier pour le temps qu'ils ont consacré.

Recueillir des informations sur les lieux de rencontre

Étape 1. Rassembler les formulaires de collecte de données

- Questionnaire sur les lieux de rencontre et les contacts ([Annexe 4](#))
- Formulaire de suivi du lieu de travail (VB-1) ([Annexe 7](#))

Étape 2. Mettre en place des procédures de collecte d'informations sur les lieux de rencontre

1. En utilisant le formulaire de questionnaire de l'[annexe 7](#), interroger le cas sur tous les sites de travail où il s'est rendu au cours des 60 derniers jours.
 - Remplir un formulaire de suivi par site de travail (formulaire VB-1) et numéroter les sites de travail consécutivement (par exemple, 1, 2, 3, etc.) Un identifiant unique sera attribué ultérieurement en cas d'éligibilité à la détection SB-RACD.
 - Calculer le score de risque pour chaque site. Le score de risque est utilisé pour classer les sites de travail par ordre de priorité, de sorte que les sites à haut risque sont considérés en premier et les sites à faible risque en dernier. Le score de risque doit être calculé en additionnant les « points » de risque inscrits à côté des réponses spécifiques, comme le montre la [Figure 2](#).
2. Déterminer si le lieu de travail est éligible à la surveillance des lieux de rencontre en se basant sur les éléments du formulaire. Si le site de travail est éligible, inscrivez les informations ci-dessous ([Encadré 10](#)) sur le formulaire VB-1.

Figure 2. Comment calculer les scores de risque des lieux de rencontre

Question	Réponse	Score de risque
Avez-vous été piqué ou dérangé par des moustiques à [lieu] ?	Oui (2 points) Non (0 point)	2
Avez-vous vu des singes/macaques dans les environs de [lieu] ?	Oui, montrer des photos et préciser (1 point) Non (0 point)	1
Qu'avez-vous fait pour vous protéger des moustiques pendant que vous travailliez à [lieu] ?	<ul style="list-style-type: none"> • Chimio prophylaxie/Médecine • Moustiquaire de lit • Filet de hamac • Anti-moustique ou serpent 	0 point si la réponse est 1 – 4
	<ul style="list-style-type: none"> • Port de vêtements couvrants • Feu • Autre (préciser) : 	1 point si la réponse est 5-7
Score de risque total		4

Encadré 10. Informations à inscrire sur le formulaire de suivi du site de travail (VB-1)

- Score de risque : Le score de risque total additionné pour le site de travail.
- Emplacement/adresse du site de travail
- Type de lieu de rencontre
- Nom et téléphone du responsable du lieu de rencontre
- Nombre de collègues de travail prévus
- Formulaire pour l'identifiant unique, le nom et le village de résidence du cas indexé

Recueillir des informations sur les recommandations des collègues de travail

Étape 1. Rassembler les formulaires de collecte de données

- Questionnaire sur les lieux de rencontre et les contacts ([Annexe 4](#))
- Formulaire de suivi des contacts du réseau de pairs (PR-1) ([Annexe 8](#))

Étape 2. Mettre en place une procédure afin de recueillir des informations sur les contacts

1. Si des recommandations de collègues de travail sont mentionnés, inscrire leurs noms et leurs coordonnées sur le formulaire PR-1.
- Inscrire sur le formulaire le nom et le village de résidence de chaque orientation de collègue de travail.
- Inscrire autant de moyens que possible afin de contacter la personne recommandée, comme des numéros de téléphone, des adresses principales ou autres.
2. Inscrire l'identifiant unique du cas index, son nom et son village de résidence sur les formulaires VB-1 et PR-1.
3. Calculer et inscrire la date limite pour remplir le formulaire SB-RACD sur les formulaires VB-1 et PR-1. Le délai est de sept jours à compter du diagnostic du cas index. Après sept jours, aucun autre test ou entretien avec les contacts ne doit être effectué.

Présélectionner les sites de travail et les contacts du réseau de pairs

Le personnel de la détection SB-RACD doit contacter et présélectionner tous les lieux de travail et les recommandations de collègues de travail individuelles afin de déterminer s'il faut poursuivre les dépistages et les entretiens. Lorsqu'un site de travail ou une personne

recommandée passe la présélection, planifier l'heure, le lieu et les autres détails nécessaires à une visite afin de réaliser un dépistage et un entretien sommaire. L'[encadré 11](#) décrit une stratégie visant à maximiser la couverture.

Encadré 11. Maximiser la couverture grâce aux lieux de rencontre et aux réseaux de pairs

Les équipes de détection SB-RACD doivent effectuer un suivi sur tous les lieux de travail et auprès de tous les collègues de travail/recommandations des pairs mentionnés par le cas afin d'obtenir une couverture aussi élevée que possible des contacts potentiellement exposés.

Tous les travailleurs qui travaillent/ont travaillé sur l'un des sites mentionnés par le cas index au cours des 60 derniers jours, et qui s'y sont trouvés à tout moment entre le coucher et le lever du soleil, doivent être suivis.

Étape 1. Présélectionner les lieux de rencontre

Présélectionner tous les sites de travail par ordre de score de risque en commençant par ceux dont le score de risque est le plus élevé. Utiliser ces formulaires de données pour effectuer la présélection :

- Formulaire de suivi des contacts sur le lieu de rencontre (VB-2) ([Annexe 10](#))
- Formulaire de présélection du lieu de rencontre ([Annexe 5](#))

Procédure de présélection du lieu de rencontre :

1. Le coordinateur local doit contacter le responsable du lieu de rencontre (propriétaire, gérant) pour :
 - Décrire l'objectif de l'approche de la détection SB-RACD par la surveillance active
 - Expliquer que la participation est volontaire et confidentielle
 - Expliquer que la détection SB-RACD comprendra un entretien sommaire, un dépistage gratuit du paludisme et un traitement si le contact présente un résultat positif
 - Insister sur le fait que même si le contact ne se sent pas malade maintenant, le dépistage est important car il a travaillé sur le même site que le cas index
2. Remplir le formulaire de présélection du lieu de rencontre ([Annexe 5](#)) et déterminer le nombre total de travailleurs prévus sur le site au cours des sept prochains jours, y compris le personnel de soutien éventuel.
3. Vérifier les autres critères de présélection ([Encadré 12](#)).

Encadré 12. Critères de présélection des lieux de rencontre

Planifier et mener une investigation sur le lieu de rencontre uniquement lorsqu'un lieu de travail répond à tous ces critères :

- Aucune investigation n'a été menée sur le lieu de rencontre au cours des 30 derniers jours
- La présence d'au moins 6 travailleurs est prévue, y compris le personnel de soutien
- Le site est sûr et accessible (ou un autre endroit peut être organisé)*
- Un responsable du lieu de rencontre (propriétaire, gérant) accorde la permission (le cas échéant)
- La visite peut être effectuée dans le délai imparti (7 jours à compter du diagnostic du cas index)

*Si le lieu de travail n'est pas sûr ou accessible à la visite, mais qu'il répond à tous les autres critères, envisager de mener l'investigation dans un autre lieu, comme le bureau de l'employeur en ville ou une usine de transformation, où la plupart des travailleurs sont susceptibles de se présenter. Si vous organisez une surveillance dans un autre lieu, veillez à n'inclure que les travailleurs du site de travail ciblé.

4. Indiquer si le site a passé la vérification préalable sur le formulaire VB-1. Si ce n'est pas le cas, inscrire sur le formulaire le ou les codes de raison qui s'appliquent.
5. Inscrire la date et le lieu de la visite prévue sur le formulaire VB-1.

Un exemple de script pour appeler les responsables du lieu de rencontre et procéder à la présélection figure à l'annexe 11.

Étape 2. Présélectionner les pairs

Présélectionner toutes les recommandations de collègues de travail mentionnées par les cas index en utilisant les formulaires de collecte de données suivants :

- Formulaire de présélection pour la recommandation des pairs
- Formulaire de suivi des contacts du réseau de pairs (PR-1)

Procédures pour la présélection des pairs :

1. Vérifiez si le contact a déjà participé à une détection SB-RACD au cours des 30 derniers jours en examinant les noms des participants précédents sur les anciens formulaires PR-1 et VB-2. Si une personne ayant le même nom et venant du même village figure sur ces formulaires au cours des 30 derniers jours, il faut interrompre la présélection.
2. Appeler le contact par téléphone pour effectuer une présélection et, s'il est éligible, fixer un rendez-vous.

3. Si le contact n'est pas joignable par téléphone, demander l'aide du responsable du lieu de rencontre, d'un infirmier ou d'un dirigeant de la communauté pour entrer en relation avec le contact. Lors de l'appel, décrire l'objectif du dépistage et l'entretien sommaire.

Remplir le formulaire de présélection pour la recommandation des pairs (Annexe 6) afin de déterminer si le contact satisfait aux critères de présélection (voir l'encadré 13 pour obtenir la liste des critères). Expliquer que la participation est volontaire, confidentielle et comprend un entretien sommaire et un dépistage gratuit du paludisme, avec traitement si le contact présente un résultat positif. Insister sur le fait que même si le contact ne se sent pas malade maintenant, le test est important car il a travaillé sur le même site que le cas index.

4. Si le contact passe la présélection, planifier un moment et un lieu de rencontre qui conviennent au contact et où la confidentialité peut être assurée (par exemple, le domicile du contact, un établissement de santé, un espace confidentiel dans un café).
5. Insister sur le fait que des questions supplémentaires seront posées au début de la rencontre afin de confirmer si le personnel de surveillance peut fournir un dépistage gratuit.
6. Indiquer si le contact a passé la présélection sur le formulaire PR-1. Si ce n'est pas le cas, inscrire sur le formulaire le ou les codes de raison qui s'appliquent.
7. Inscrire la date et le lieu de la visite prévue sur le formulaire VB-1.

Encadré 13. Critères de présélection des pairs

Ne planifier une rencontre que lorsque la recommandation du collègue répond à tous ces critères :

- Être âgé de 15 ans ou plus
- Connaît le cas d'index par son nom
- A travaillé avec le cas index dans la forêt ou en frange de forêt au cours des 60 derniers jours
- Est disposé à participer à un entretien sommaire, un dépistage et à bénéficier d'un traitement gratuits contre le paludisme
- Peut se conformer au délai (sept jours à partir du diagnostic du cas index)

Étape 3. Utiliser des mesures d'incitations pour améliorer la participation

Dans certains contextes où les cas ou les contacts hésitent à participer à la détection SB-RACD, des mesures d'incitations peuvent être proposées afin de les encourager à participer. L'encadré 14 fournit des détails sur l'utilisation des mesures d'incitations.

Encadré 14. Utilisation de mesure d'incitations pour améliorer la participation : considérations clés

Raisons pour lesquelles les personnes peuvent hésiter à participer à la détection SB-RACD :

- Peur de la prise de sang
- Croyance qu'une personne qui se sent en bonne santé n'a pas besoin de passer des tests
- Soupçons sur la façon dont l'échantillon de sang sera utilisé (par exemple, que le test est en fait destiné à la consommation de drogues illicites ou au VIH)

Les mesures d'incitation peuvent aider à surmonter ces obstacles. Il peut s'agir de cadeaux non monétaires, comme un article de prévention du paludisme ou des éléments appréciés par la population cible (par exemple, une petite lampe de poche pour les travailleurs forestiers).

Les mesures d'incitation doivent être suffisamment attrayantes pour encourager la participation sans l'être au point de donner lieu à des manipulations (par exemple, recommander des amis qui n'ont pas travaillé sur le même site pendant la période stipulée).

Utiliser l'évaluation formative pour identifier les obstacles potentiels et les types d'incitations qui pourraient être utiles.

Lorsque des mesures d'incitation sont utilisées, envisager d'ajouter des questions sur les « connaissances des initiés » à la présélection. Il s'agit de questions très spécifiques à l'environnement et au type de travail qui permettent de déterminer si la personne appartient vraiment à la population cible afin de se prémunir contre toute manipulation.

Les enquêteurs ne doivent jamais révéler aux contacts qu'ils font l'objet d'une vérification d'éligibilité ou révéler les critères spécifiques.

Encadré 15. Résumé des procédures de détection SB-RACD

Procédure liée aux cas	Outils de collecte de données requis
Vérifier l'éligibilité des cas	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de vérification de l'éligibilité des cas
Recueillir des informations sur les lieux de rencontre et les contacts des pairs	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire pour identifier les lieux de rencontre et les contacts • Formulaire sur le site de travail (VB1) • Formulaire de suivi des contacts du réseau de pairs (PR-1)
Présélection des sites de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de présélection du lieu de rencontre • Formulaire de suivi des contacts du lieu de rencontre (VB-2)
Présélectionner les contacts des pairs	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire de présélection des pairs • Formulaire de suivi des contacts du réseau de pairs (PR-1)

Composante 3 : Mener un suivi sur les lieux de rencontre et auprès des contacts

Investigations sur les lieux de rencontre

Une investigation sur le lieu de rencontre d'un site de travail éligible peut être menée dès qu'un site passe la présélection. Si plusieurs lieux de travail passent la présélection, essayer de visiter en priorité les lieux les plus risqués, sur la base du score de risque attribué au lieu lors de l'entretien réalisé avec le cas. L'équipe doit terminer les tests et les entretiens sur tous les lieux de travail (ou dans d'autres lieux convenus avec les responsables du lieu de rencontre) dans les sept jours suivant la date du diagnostic du cas index. Les étapes de l'investigation sur le lieu de rencontre sont les suivantes :

Étape 1. Préparer la visite sur le lieu de rencontre

Le coordinateur local doit d'abord remplir la partie supérieure du formulaire de suivi des contacts du lieu de rencontre (VB-2) en indiquant les informations sur le lieu et le cas index. La deuxième étape consiste à prendre des dispositions pour que le personnel de terrain (l'enquêteur et l'infirmier/technicien de laboratoire) se rende sur place et à s'assurer que les responsables du lieu de rencontre soient informés de la visite.

Étape 2. Mettre en place des procédures relatives au lieu de rencontre

1. Introduction : À son arrivée sur le site, le coordinateur local doit annoncer son arrivée au responsable du lieu de rencontre.
2. Préparation du site : L'équipe doit prendre contact avec les responsables du lieu de rencontre afin d'identifier et d'aménager une zone confidentielle où les contacts peuvent être interrogés et où des échantillons de sang peuvent être prélevés avec le niveau d'intimité requis.
3. Inviter les participants : Le coordinateur local doit collaborer avec les responsables du lieu de rencontre afin d'identifier toutes les personnes présentes sur le site et les inviter à participer. L'objectif est d'atteindre une couverture de 100 % de tous les individus présents lors de la visite. Une fois qu'un travailleur a accepté de parler de sa participation, le coordinateur local doit accompagner le participant jusqu'au lieu de l'entretien.

Étape 3. Finaliser les procédures avec chaque travailleur sur le lieu de rencontre

1. Vérifier l'éligibilité : Le coordinateur local doit ensuite vérifier l'éligibilité du participant, en utilisant la première section du formulaire d'entretien sommaire pour les contacts ([Annexe 7](#)).

2. Confirmer l'éligibilité : Confirmer si le participant a déjà participé à une détection SB-RACD au cours des 30 derniers jours. Si tel est le cas, il ne faut pas procéder à un nouveau dépistage ou à un nouvel entretien.

Il convient de noter que, quel que soit le statut d'éligibilité, il est nécessaire d'ajouter les informations relatives au participant sur le formulaire d'inscription VB-2 et d'encrer le code approprié (si non éligible).

1. Interroger le participant : Si le participant est éligible, il faut procéder aux autres sections de l'entretien sommaire. Voir l'[annexe 13](#) pour obtenir des conseils sur la conduite des entretiens sommaires avec les participants.
2. Effectuer un dépistage : L'enquêteur accompagne le participant jusqu'à la zone de dépistage.
 - L'infirmier/technicien de laboratoire prépare la lame de microscopie et l'échantillon de goutte épaisse (DBS) avec les codes d'identification et les formulaires appropriés
 - L'infirmier/le technicien de laboratoire effectue un prélèvement sanguin (piqûre au doigt) et prépare la lame et les échantillons DBS (le cas échéant).
3. Fournir un traitement (si nécessaire) : Si le participant souffre de symptômes de paludisme, l'infirmier/le technicien de laboratoire effectue un TDR et fournit un traitement si le résultat est positif.
4. Fournir des incitations/du matériel d'information : Le coordinateur local remet au participant des documents d'information sur le paludisme, une incitation (le cas échéant), enregistre la signature du participant dans le carnet de bord et le remercie pour son temps.

Étape 4. Effectuer des visites répétées si nécessaire

S'il y a trop de travailleurs sur le site pour qu'ils soient intégrés lors d'une seule visite, l'équipe doit envisager de procéder à des visites supplémentaires afin d'inclure autant de travailleurs que possible dans un délai de sept jours.

Investigations des pairs

L'équipe sur le terrain doit rencontrer les recommandations de pairs qui ont passé la présélection dans les sept jours suivant la date du diagnostic du cas index pour compléter le dépistage et l'entretien sommaire. Les étapes suivantes doivent être suivies :

Étape 1. Déplacement vers le lieu de rencontre

1. L'enquêteur et l'infirmier/technicien de laboratoire doivent se rendre au point de rencontre convenu. Pour des raisons de sécurité, il est important qu'au moins deux membres de l'équipe soient présents.
2. L'équipe doit arriver 15 à 30 minutes à l'avance pour préparer le lieu et assurer les conditions de confidentialité.

Étape 2. Confirmer l'éligibilité

1. Une fois que le contact arrive, l'enquêteur doit vérifier son éligibilité en utilisant la première section de l'entretien sommaire (*Annexe 7*) même si le contact a déjà passé la présélection par téléphone.
2. Confirmer que le participant n'a pas déjà participé à une détection SB-RACD au cours des 30 derniers jours (voir *Encadré 16*). Si le participant n'est pas éligible, le remercier pour son temps et mettre fin à la visite.

Étape 3. Mener l'entretien et prélever un échantillon de sang

1. Si le participant est éligible, l'enquêteur réalise un entretien sommaire. Pour des conseils sur les meilleures pratiques d'entretien, voir l'*annexe 13*.
2. L'infirmier/technicien de laboratoire prépare la lame de microscopie et le DBS (le cas échéant) avec les formulaires appropriés.
3. L'infirmier/le technicien de laboratoire effectue un prélèvement sanguin (piqûre au doigt) et prépare la lame et les échantillons DBS (le cas échéant).

Étape 4. Conclusion

1. L'enquêteur remet des documents d'information sur le paludisme et l'incitation (le cas échéant), demande au participant de signer le registre d'incitation et le remercie pour son temps.

Les étapes clés de la tenue des investigations SB-RACD sont récapitulées dans la *Figure 3*.

Encadré 16. Détection d'une participation répétée dans les 30 jours

Dans le cadre de la partie de l'entretien sommaire consacrée à l'éligibilité, lorsqu'une personne dit avoir déjà participé au cours des 30 derniers jours, l'enquêteur doit poser des questions supplémentaires afin de déterminer si la personne :

- A effectivement été dépisté pour le paludisme et/ou interrogé dans le cadre de la détection SB-RACD au cours des 30 derniers jours.
- A été un cas index ou un contact.

Suivre ces directives pour éviter de collecter des données qui ne sont pas susceptibles de déboucher sur de nouveaux cas ou de fournir de nouvelles informations :

1. Un cas index qui est ensuite rencontré dans le cadre de la détection SB-RACD ne doit pas être testé ou interrogé à nouveau dans les 30 jours.
2. Un contact qui est testé et/ou interrogé dans le cadre de la détection SB-RACD :

» Ne doit pas être dépisté ou interrogé à nouveau dans le cadre de la même investigation ou de toute autre investigation SB-RACD dans les 30 jours.

» Doit être considéré comme un cas index potentiel s'il se présente ultérieurement dans un établissement de santé avec du paludisme.

Figure 3. Étapes clés pour la réalisation des détections SB-RACD

Investigation sur le lieu de rencontre	
Investigations préalables sur le lieu de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le propriétaire/gérant du lieu de rencontre • Préparer le matériel
Investigation sur le lieu de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du propriétaire/gérant du lieu de rencontre • Veiller à ce que les conditions sur le lieu de rencontre soient sûres pour mener l'enquête • Aménager la zone d'entretien • Déterminer la stratégie d'interception (liste de travailleurs ou désignation de zones ou de lignes d'interception) • Approcher les participants potentiels • Intercepter les participants potentiels • Transférer le contact vers la zone d'entretien

Investigations sur le lieux de rencontre et les pairs	
Chaque contact	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le statut d'éligibilité • Créer l'identifiant du contact • Recueillir le consentement éclairé • Administrer le questionnaire • Prélever des échantillons de sang • Créer des lames et des DBS • Réaliser un test de diagnostic rapide • En cas de paludisme positif, administrer le traitement et fournir une recommandation si nécessaire • Fournir du matériel de prévention et des incitations (le cas échéant) et remercier le contact
Après chaque enquête	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de débriefing avec le personnel de terrain • Examiner tous les dossiers de chaque contact • Conserver tous les formulaires, documents et résultats de dépistage dans un endroit sécurisé à accès restreint. Si vous recourez à la saisie électronique des données (par exemple, via des tablettes) : <ul style="list-style-type: none"> » Faire une copie de sauvegarde de tous les fichiers électroniques (formulaires de suivi, entretiens) » Envoyer les fichiers de données au gestionnaire de données (dans les 24 heures suivant l'enquête)
Hebdomadaire ou mensuel	Le coordinateur de la détection SB-RACD et l'équipe sur le terrain se réunissent pour examiner les plans, les progrès et les leçons apprises

Prélèvement d'échantillons, dépistage et traitement

Adapter les procédures de laboratoire locales pour le prélèvement, le dépistage et le traitement des échantillons. L'annexe 14 fournit des procédures de sécurité pour la collecte de données et d'échantillons, et l'annexe 15 présente une procédure opérationnelle standard pour la collecte et le stockage des échantillons. Réfléchir aux procédures de stockage et de transport des échantillons ainsi qu'à des mesures d'assurance qualité. En outre, envisagez d'orienter les personnes recommandées vers les établissements de santé appropriés pour tout contact positif, de traiter sur place tout contact positif au TDR et d'effectuer une visite de suivi pour fournir les résultats, le traitement et une recommandation pour tous contacts positifs par lame (ou au test PCR/LAMP).

Suivi et supervision

Le suivi et la supervision de tous les aspects de la détection SB-RACD, y compris les procédures relatives aux cas et la recherche des contacts, sont essentiels pour garantir que la stratégie est mise en exécution comme prévu ainsi que pour résoudre tout problème inattendu.

Séances de débriefing

Le coordinateur local et l'équipe sur le terrain doivent se réunir brièvement après chaque investigation/rencontre avec la personne recommandée pour examiner les données recueillies et discuter de toute question préoccupante découlant de la visite. Ces réunions sommaires sont une bonne occasion de planifier les visites suivantes, de vérifier l'inventaire des fournitures, de l'équipement et des autres matériels de collecte de données. Les problèmes qui doivent être portés à l'attention du coordinateur de la détection SB-RACD doivent être identifiés et des commentaires doivent être fournis sur la communication précédente.

En outre, le coordinateur local doit :

- Observer 10 % de tous les entretiens avec les cas et les contacts, y compris en ce qui concerne le consentement (le cas échéant) et l'enregistrement (ou la saisie des données) des réponses
- Examiner tous les formulaires des cas et des contacts pour en vérifier la cohérence et l'exhaustivité
- Préparer un rapport hebdomadaire pour suivre les chiffres mensuels et cumulatifs. La Figure 4 montre les données qui doivent être incluses dans le rapport mensuel de détection SB-RACD.

Le chef d'équipe de la détection SB-RACD, les coordinateurs locaux et les équipes de terrain doivent se réunir tous les mois pour discuter des objectifs, des rapports d'avancement, des modifications, des problèmes de données, de la confidentialité ainsi que d'autres problèmes liés au projet. Tous les cas d'écarts par rapport aux procédures opérationnelles standard ou autres problèmes identifiés au cours des réunions doivent être traités. Dans les contextes où il y a trois investigations ou plus par semaine, il faut envisager la tenue de réunions hebdomadaires.

Figure 4. Exemple de données à inclure dans le rapport mensuel de détection SB-RACD

	Mois précédent		Cumulatif	
	N°	Pourcentage	N°	Pourcentage
Procédures liées aux cas				
Cas Index jugés éligibles				
Cas index éligibles ayant participé				
Chantiers identifiés par les cas				
Recommandations fournies par les cas				
Surveillance des lieux de rencontre				
Chantiers présélectionnés dans le délai imparti				
Chantiers ayant passé la présélection				
Chantiers visités dans le délai imparti				
Travailleurs présents sur le site de travail pendant la visite				
Travailleurs présents qui ont été jugés éligibles				
Travailleurs éligibles qui ont été testés				
Travailleurs éligibles qui ont été interrogés				
Travailleurs testés qui se sont avérés atteints de paludisme				
Travailleurs atteints de paludisme ayant reçu un traitement				
Raisons pour lesquelles les sites de travail n'étaient pas éligibles				
Surveillance du réseau de pairs				
Personnes recommandées présélectionnées dans le délai imparti				
Personnes recommandées qui ont passé la présélection				
Liste des raisons pour lesquelles les personnes recommandées n'étaient pas éligibles				
Personnes recommandées éligibles qui ont été testées				
Personnes recommandées éligibles qui ont été interrogées				
Personnes recommandées testées qui se sont avérées être atteintes de paludisme				
Personnes recommandées atteintes de paludisme qui ont reçu un traitement				
Raisons pour lesquelles les personnes recommandées n'étaient pas éligibles :				
Observations				
Incidents sur le terrain et résolution				
Suggestions pour améliorer la stratégie				

Composante 4 : Gestion, analyse et utilisation des données

Gestion des données

Les enquêteurs désignés doivent passer en revue tous les formulaires de collecte de données pertinents pour chaque recommandation de pairs et chaque lieu de rencontre afin de s'assurer qu'ils soient remplis correctement. L'enquêteur doit revérifier les identifiants des cas et des lieux de rencontre afin de s'assurer qu'ils soient correctement attribués pour permettre aux données d'être liées aux cas index, lieux de rencontre et établissements de santé respectifs. L'infirmier/technicien de laboratoire doit s'assurer que les échantillons de sang sont préparés conformément aux procédures opérationnelles standard et étiquetés avec les bons identifiants pour permettre de relier les résultats de manière appropriée.

Les formulaires de collecte de données et les échantillons de sang doivent être remis au coordinateur local pour qu'il les revérifie avant de synchroniser les données avec le serveur de la détection SB-RACD ou de les saisir dans la base de données (en cas d'utilisation de formulaires papier). Le coordinateur local envoie ensuite tous les fichiers de données au gestionnaire de données pour un traitement et une analyse plus poussés. Le coordinateur local envoie les échantillons au laboratoire de référence en matière de détection SB-RACD pour analyse.

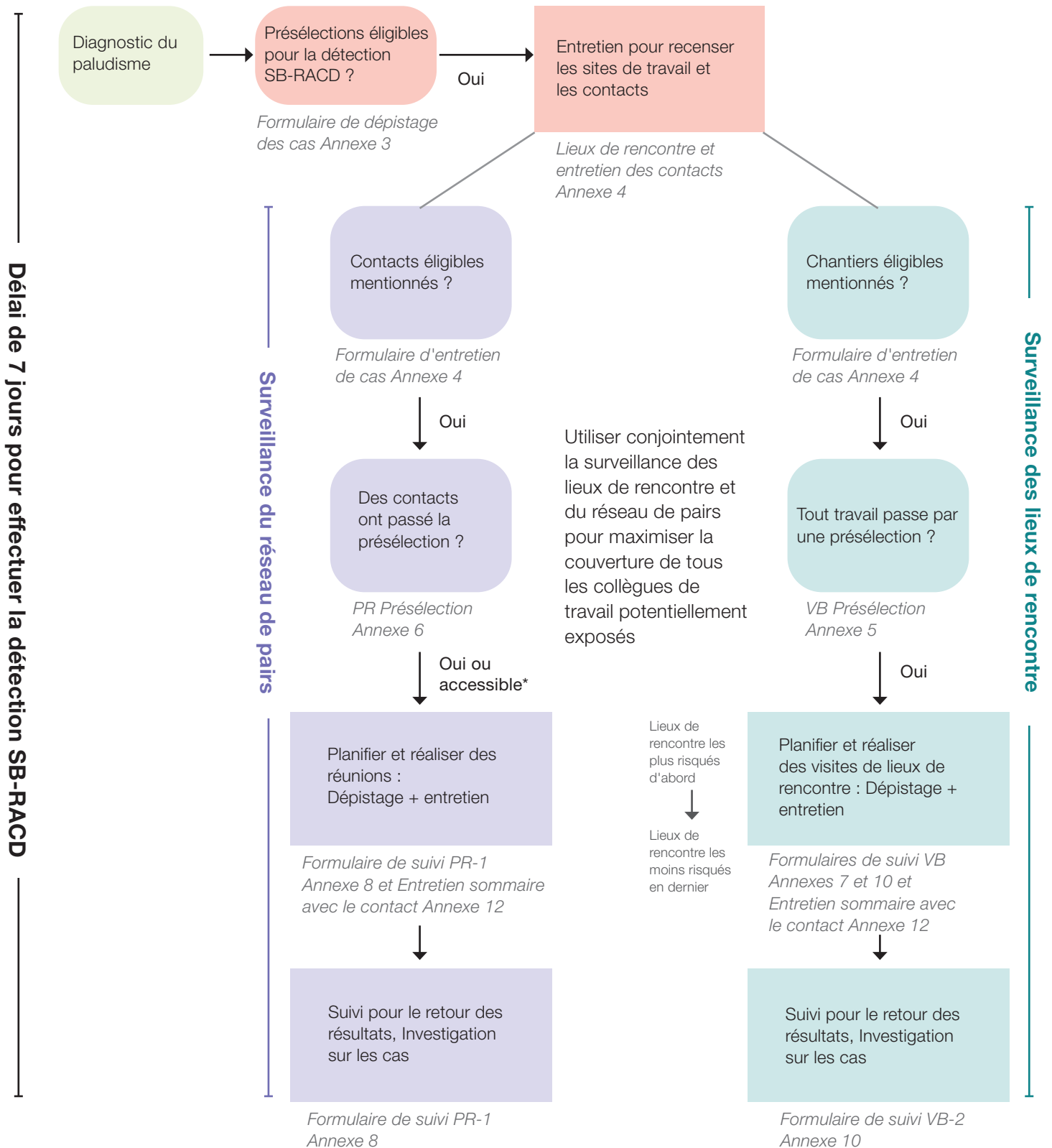
Analyse des données

Un système de rapport efficace doit être mis en place pour permettre l'analyse automatisée des données clés en matière de détection SB-RACD afin de générer des informations pour la programmation. Une analyse plus détaillée devrait être menée à intervalles réguliers pour évaluer les tendances, les professions et les comportements à haut risque, la prévention, la recherche de traitement et le profil des cas index et des contacts symptomatiques et asymptomatiques détectés par la détection SB-RACD. L'analyse doit déterminer l'ampleur de l'importation du paludisme attribuable à certaines PHR et le risque qu'ils représentent pour l'élimination. Les sites et lieux de rencontre où la plupart des cas symptomatiques et asymptomatiques sont détectés doivent être identifiés à partir des données et cartographiés. Une analyse supplémentaire devrait chercher à établir les éventuels facteurs de risque attribuables aux cas détectés.

Utilisation des données pour la programmation

Les facteurs de risque et les profils des cas détectés devraient permettre de concevoir des stratégies de réponse appropriées et ciblées. Par exemple, si les cas sont attribuables à des activités de plein air nocturnes, les stratégies de riposte pourraient être conçues autour de mesures préventives telles que l'utilisation de produits anti-moustiques personnels plutôt que des mesures à domicile comme les moustiquaires et la PIH. S'il s'avère que les cas détectés sont fréquents chez les migrants ayant peu ou pas de connaissances sur le paludisme, des messages de santé peuvent être conçus pour cibler les PHR identifiés, comme des messages délivrés dans la langue des groupes de migrants. Si le manque d'accès au traitement est un facteur de risque, des interventions autour de l'amélioration de l'accès, telles que des cliniques mobiles et le recours à des agents de santé communautaires pour assurer le dépistage et le traitement, pourraient être mises en place. Si les coûts constituent un obstacle à l'accès aux soins, des interventions en matière de financement de la santé, telles qu'une assurance maladie pour les groupes de population à faibles revenus, pourraient être mises en place. Si la majorité des cas sont importés, cela peut permettre de concevoir des stratégies d'intervention transfrontalières. Le système de détection SB-RACD peut être utilisé pour évaluer la mise en exécution des interventions ciblées en suivant les tendances du nombre de cas détectés.

Annexe 1 : Organigramme de la détection SB-RACD



*Les contacts PR injoignables par téléphone doivent être visités à leur domicile ou à d'autres endroits connus

Annexe 2 : Liste de contrôle des fournitures pour les investigations SB-RACD

- Informations tirées du registre de notification immédiate des établissements de santé pour les cas de paludisme et les témoins
 - Formulaires de consentement pour la détection SB-RACD
 - Sac à dos
 - Tablette
 - Chargeur de tablette
 - Exemplaires papier des questionnaires
 - Lames et boîte pour lames
 - Cartes de goutte épaisse (DBS)
 - Microtainers 250 µl
 - Vacutainers EDTA 3 ml
 - Gants
 - Compresses alcoolisées
 - Lancettes
 - Seringues
 - Aiguilles papillon
 - Coton ou gaze
 - Sac en plastique « Biohazard » (rouge)
 - Sac en plastique pour les autres déchets (noir)
 - Récipient pour objets tranchants
 - Glacière avec sachets de glace congelée
 - Codes-barres RACD
 - Crayons, stylos et marqueurs permanents (sharpies)
 - Questionnaires papier de réserve
 - Sacs à fermeture éclair en plastique transparent pour les échantillons
 - Supports de séchage pour les lames et le DBS
 - Bons d'achat
- Si l'équipe de terrain doit passer la nuit sur le site de travail :
- Tente
 - Matériel de protection contre le paludisme (moustiquaire, serpentins, spray)
 - Nourriture/eau
 - Lampes de poche

Annexe 3 : Formulaire de vérification de l'éligibilité des cas

- Suivez les étapes 1-3 ci-dessous pour déterminer si un cas de paludisme est éligible pour participer à la détection SB-RACD.
- Si le cas n'est pas éligible à la détection SB-RACD, enregistrez le code correspondant sur le registre des cas SB-RACD.

Nom :

Village/municipalité/ville de résidence :

	Éligible	Inéligible (code)
Étape 1. Examiner le résultat du test de dépistage du paludisme de la personne		
A. La personne a-t-elle un diagnostic positif de paludisme par TDR, microscopie ou LAMP ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (D)
Étape 2. Poser les questions suivantes à la personne :		
B. Quel est votre âge ?	<input type="checkbox"/> 15 ans ou plus	<input type="checkbox"/> 14 ans ou moins (A)
C. Au cours des 60 derniers jours, avez-vous travaillé dans un endroit situé dans la forêt ou en frange forestière ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (W) <input type="checkbox"/> Non (W)
D. Au cours des 60 derniers jours, avez-vous été à l'un de ces endroits à tout moment entre le coucher et le lever du soleil, que ce soit pour travailler ou pour dormir ?		
Étape 3. Si la personne répond à tous les critères d'éligibilité ci-dessus, gérer le consentement éclairé :		
E. Le cas a-t-il consenti à participer à la détection SB-RACD ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (R)

Annexe 4 : Guide d'entretien pour l'identification des lieux de rencontre et des contacts

Instructions : Réaliser cet entretien avec les cas index qui ont été sélectionnés comme éligibles pour la détection SB-RACD.

1. Remplir le tableau pour chaque site de travail mentionné. Par exemple, si le cas mentionne 3 sites de travail, vous devez remplir 3 tableaux, un pour chaque site de travail.
2. Utilisez la question n°24 pour déterminer si le lieu de rencontre ou le site de travail est éligible pour passer à la présélection du lieu de rencontre.
3. Si c'est le cas, calculer le score de risque total pour le site de travail (question n°25) en additionnant les chiffres de la dernière colonne.
4. Si le cas mentionne des recommandations de collègues de travail (question n°26), inscrire leurs coordonnées (noms, numéros de téléphone, etc.) sur le formulaire PR-1.
5. Après avoir terminé l'entretien avec le cas, passer à l'étape suivante : présélectionner les sites de travail et les collègues de travail recommandés.

Nom du cas : _____ Identifiant du cas : _____

« Repensez à tous les endroits où vous avez travaillé en forêt ou en lisière de forêt au cours des 60 derniers jours entre le coucher et le lever du soleil. Je vais vous interroger sur chacun de ces lieux, en commençant par le site de travail où vous avez travaillé le plus récemment. »

Chantier # _____ (utiliser une numérotation consécutive : 1, 2, 3, etc.)

N°	Question	Enregistrer la réponse	Entrer les points pour le score de risque (Cellules grises uniquement)
1	Nom du site de travail Si le site de travail n'a pas de nom, pensez à un détail mémorable pour le distinguer des autres endroits où vous avez travaillé, comme « site minier près de la rivière » ou « site d'exploitation forestière au cœur de la forêt »		
	Où est situé ce site de travail ?		
2	Pays		
3	Province		
4	District		
5	Sous-district		
6	Village le plus proche		
7	Quels moyens de transport avez-vous utilisés pour vous rendre à [LIEU] depuis le village le plus proche ?	1. À pied/en marchant 2. En moto/motocyclette (véhicule à 2-3 roues) 3. En voiture/camion (véhicule à 4 roues ou plus) 4. Autre (préciser) : _____	
8	Combien de temps avez-vous mis pour vous rendre à [LIEU] depuis le village le plus proche ?	_____ jours OU _____ heures OU _____ min	

9	Combien de nuits avez-vous passées à [LIEU] au cours des 60 derniers jours ?		
10	Quand avez-vous été pour la dernière fois à [LIEU] entre le coucher et le lever du soleil ?	___/___/_____	
11	Quel est le principal type d'activité effectué à [LIEU] ?	1. Exploitation forestière 2. Exploitation minière 3. Travail dans une ferme ou une plantation 4. Élevage ou reproduction de bovins 6. Chasse 7. Pêche 8. Autre (préciser) : _____	
12	Ce site de travail est-il géré par un employeur ?	1. Oui 0. Non	
13	À quelle distance se trouve [LIEU] de la route la plus proche (en kilomètres) ?	____Nombre	
14	Avez-vous été piqué ou dérangé par des moustiques à l'endroit où vous avez travaillé à [LIEU] ?	1. Oui (2 points) 0. Non (0 point)	
15	Avez-vous vu des singes/macacques autour de l'endroit où vous avez travaillé à [LIEU] ?	1. Oui, montrer des photos et préciser (1 point) 0. Non (0 point)	
16	Qu'avez-vous fait, le cas échéant, pour vous protéger des moustiques pendant que vous travailliez à [LIEU] ? Enregistrez tout ce que dit le participant, même si vous ne pensez pas que cela contribue à prévenir le paludisme.	1. Chimio prophylaxie/Médecine Préciser : _____ 2. Moustiquaire de lit 3. Filet de hamac 4. Anti-moustique ou serpentaire	0 point si la réponse est 1-4
		5. Port de vêtements couvrants 6. Feu 7. Autre (préciser) : _____ 8. Rien	1 point si la réponse est 5-8
17	Avez-vous dormi pendant votre séjour à [LIEU] ?	1. Oui 0. Non	
18	Où avez-vous dormi pendant votre séjour à [LIEU] ?	1. Dans un hamac attaché à un arbre 2. Tente 3. Tente de fortune en plastique	2 points si ce n'est pas une structure (réponses 1-3)
		4. Hutte 5. Caserne 6. Maison 7. Autre (préciser) : _____	0 point si une structure (réponses 4-6)
19	Avez-vous été piqué par des moustiques là où vous avez dormi pendant votre séjour à [LIEU] ?	1. Oui (2 points) 0. Non (0 point)	

20	<p>Qu'avez-vous fait, le cas échéant, pour vous protéger des moustiques pendant que vous dormiez à [LIEU] ?</p> <p>Enregistrez tout ce que dit le participant, même si vous ne pensez pas que cela contribue à prévenir le paludisme.</p>	<p>1. Chimio prophylaxie/Médecine Préciser : _____</p> <p>2. Moustiquaire de lit</p> <p>3. Filet de hamac</p> <p>4. Anti-moustique ou serpent</p>	0 point si méthode efficace (réponses 1-4)	
		<p>5. Port de vêtements couvrants</p> <p>6. Feu</p> <p>7. Autre (préciser) : _____</p> <p>8. Rien</p>	1 point si la méthode n'est pas efficace (réponses 5-8)	
21	Combien d'autres personnes ont habituellement dormi dans la même structure que vous ou près de l'endroit où vous avez dormi pendant votre séjour à [LIEU] ?	Nombre de personnes : _____		
22	Pensez-vous que quelqu'un travaille actuellement à [LIEU] ou y travaillera dans les 7 prochains jours ?	<p>1. Oui, maintenant (lieu de rencontre éligible)</p> <p>2. Oui, dans les 7 prochains jours (lieu de rencontre éligible)</p>		
	Si dans les 7 prochains jours, demander quand	<p>2a. Quand : _____</p> <p>0. Non, le site n'est pas actif (lieu de rencontre non éligible)</p>		
23	Combien de personnes travaillent habituellement à [LIEU] en même temps ?	Nombre de personnes : ____ (Doit être ≥6)		
24	<p>Éligible pour effectuer une présélection du lieu de rencontre ?</p> <p>Oui, seulement si toutes les conditions suivantes sont remplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le lieu est situé dans [la zone de détection SB-RACD] On s'attend à ce que des personnes y travaillent actuellement ou dans les 7 prochains jours (#22 = 1 ou 2) Il y a généralement au moins 6 personnes qui y travaillent (#26 ≥ 6) 	<p>1. Oui</p> <p>0. Non</p>		
25	Si éligible pour effectuer une présélection du lieu de rencontre, ADDITIONNER LE SCORE DE RISQUE :			Score de risque total :

Surveillance du réseau de pairs

26	Combien d'autres personnes connaissez-vous par leur nom qui ont travaillé à [LIEU] au cours des 60 derniers jours et qui vivent dans [nom de la zone de détection SB-RACD] ?	<p>Nombre de collègues de travail recommandés : _____</p> <p>Inscrire sur le formulaire PR-1 les coordonnées de tous les collègues de travail mentionnés.</p>
----	--	---

Annexe 5 : Formulaire de présélection du lieu de rencontre

- Présélectionner chaque site de travail mentionné par le cas en suivant les étapes ci-dessous.
- Si le lieu de rencontre échoue à la présélection, inscrire le code correspondant sur le formulaire VB-1.

	Passe la présélection	Échoue à la présélection (code)
Étape 1. Examiner les registres SB-RACD pour déterminer :		
A. Une investigation a-t-elle déjà été menée au lieu de rencontre au cours des 30 derniers jours ?	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (P)
Étape 2. Contacter les responsables du lieu de rencontre (propriétaire, gérant) pour déterminer ce qui suit. S'il n'y a pas de responsables ou s'ils ne sont pas disponibles, contacter les recommandations de pairs ou le chef de la communauté :		
B. Le lieu de rencontre est-il accessible et sûr pour mener une investigation ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (A)
C. Si ce n'est pas sûr ou accessible, un autre lieu peut-il être envisagé dans les 7 prochains jours ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (A)
Le lieu de rencontre passe l'étape 2 si la réponse de B ou C est Oui.		
Étape 3. Si le lieu de rencontre passe les étapes 1 et 2, passer aux questions ci-dessous :		
D. Est-ce qu'au moins 6 travailleurs seront sur le site (ou autre lieu) au cours des 7 prochains jours ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (E)
E. Le responsable du lieu de rencontre fournit-il une autorisation (le cas échéant) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (R)
Étape 4. Résultat de la présélection. Le lieu de rencontre passe-t-il les étapes 1, 2 et 3 ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Annexe 6 : Formulaire de présélection pour la recommandation des pairs

- Pour présélectionner chaque collègue de travail recommandé mentionné par le cas index, suivre les étapes ci-dessous.
- Si le contact passe la présélection, prévoir un rendez-vous pour effectuer le dépistage et l'entretien sommaire.
- Si le contact échoue à la présélection, enregistrer le code correspondant sur le formulaire PR-1.
- Si le contact ne peut être joint par téléphone, essayer de le rencontrer à son domicile ou dans un autre lieu connu.

	Passe la présélection	Échoue à la présélection (code)
Étape 1. Poser les questions suivantes au contact :		
A. Au cours des 30 derniers jours, quelqu'un a-t-il demandé à vous interroger et à vous faire passer un test de dépistage du paludisme ? Si oui, faites un suivi pour déterminer si cette personne a réellement participé à une investigation SB-RACD au cours des 30 derniers jours.	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (P)
B. Quel est votre âge ?	<input type="checkbox"/> 15 ans ou plus	<input type="checkbox"/> 14 ans ou moins (A)
C. Connaissez-vous [nom du cas index] ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (C)
D. Au cours des 60 derniers jours, avez-vous travaillé avec [nom du cas index] dans un endroit situé en forêt ou en frange forestière ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (W)
E. Au cours des 60 derniers jours, avez-vous été à l'un de ces endroits à tout moment entre le coucher et le lever du soleil, que ce soit pour travailler ou pour dormir ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (W)
Étape 2. Si le contact répond à toutes les questions de l'étape 1, continuer à poser des questions :		
F. Le contact accepte-t-il de se présenter pour subir un test de dépistage du paludisme et un entretien sommaire ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non (R)
Étape 3. Résultat de la présélection. Le contact ne répond-il pas à toutes les questions ci-dessus ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Annexe 7 : Formulaire de suivi du site de travail (VB-1)

Établissement de santé : _____ Cas index : Identifiant _____ Nom _____
 Village _____

Date de diagnostic du cas : ___/___/___ Date limite pour le suivi SB-RACD (7 jours après le diagnostic) : ___/___/___

Chantiers

Instructions : 1) Dresser la liste de tous les sites de travail mentionnés par cas, le score de risque le plus élevé en premier.
 2) Effectuer une présélection. 3) Programmer et mener une ou plusieurs investigations, les risques les plus élevés en premier.

Identifiant du lieu de rencontre	Score de risque	Lieu/ adresse	Type de lieu de rencontre (code) ¹	Nom et téléphone des responsables du lieu de rencontre	Nombre de travailleurs prévus	Présélection passée ? ²	Investigation(s) prévue(s) et terminée(s)
						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Code : __	1. prévu ___/___/___ terminé ___/___/___ #testé(s) : ___ 2. 3. Investigation réalisée à : <input type="checkbox"/> site de travail <input type="checkbox"/> lieu alternatif <input type="checkbox"/> Non réalisée. ³ Code : _____
						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Code : __	1. prévu ___/___/___ terminé ___/___/___ #testé(s) : ___ 2. 3. Investigation réalisée à : <input type="checkbox"/> site de travail <input type="checkbox"/> lieu alternatif <input type="checkbox"/> Non réalisée. Code : ³ _____
						<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Code : __	1. prévu ___/___/___ terminé ___/___/___ #testé(s) : ___ 2. 3. Investigation réalisée à : <input type="checkbox"/> site de travail <input type="checkbox"/> lieu alternatif <input type="checkbox"/> Non réalisée. Code : ³ _____

1 Type de site de travail : M=mine ; L=exploitation forestière ; A=agriculture (ferme ou plantation) ; C=bétail ; O=autre (préciser)

2 Codes de présélection ayant échoué : P=Détection SB-RACD déjà effectuée au cours des 30 derniers jours ; A=Inaccessible ou non sécuritaire ; R=lieu de rencontre non accepté (impossible de trouver un autre lieu) ; E=< 6 travailleurs attendus ;

3 Codes de visite non effectués : F=n'a pas pu trouver le lieu ; W=aucun travailleur présent/disponible pendant la visite O=autre (Préciser)

Annexe 8 : Formulaire de suivi des contacts du réseau de pairs (PR-1)

Établissement de santé : _____ Cas index : Identifiant _____ Nom _____
 Village _____

Date de diagnostic du cas : ___/___/___ Date limite pour le suivi SB-RACD (7 jours après le diagnostic) : ___/___/___

Contacts avec les collègues de travail

Instructions : 1) Énumérer tous les collègues de travail mentionnés par le cas. 2) Contacter un collègue de travail pour effectuer une présélection. 3) Programmer et mener une investigation des pairs.

N°	Informations sur le collègue de travail recommandé			Étapes de la 1ère rencontre				Laboratoire et suivi			
	Nom et téléphone	Village de résidence (autres moyens de contact)	Passé passée ?	Dates de rencontre	Identifiant attribué au participant	Entretien sommaire	TDR	Tx fourni	Lame	LAMP	Tx fourni
1			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	Prévu le ___/___/___ Lieu : _____ Terminé le ___/___/___		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
2			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	Prévu le ___/___/___ Lieu : _____ Terminé le ___/___/___		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
3			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	Prévu le ___/___/___ Lieu : _____ Terminé le ___/___/___		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
4			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	Prévu le ___/___/___ Lieu : _____ Terminé le ___/___/___		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
5			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	Prévu le ___/___/___ Lieu : _____ Terminé le ___/___/___		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
6			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	Prévu le ___/___/___ Lieu : _____ Terminé le ___/___/___		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
7			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	Prévu le ___/___/___ Lieu : _____ Terminé le ___/___/___		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>

Annexe 9 : Identifiants uniques

Les identifiants uniques facilitent l'analyse et la vérification des données de surveillance, ainsi que le suivi des résultats.

Identifiant du cas

Chaque cas index doit se voir attribuer un identifiant qui identifie l'établissement de santé de diagnostic et un numéro consécutif attribué à chaque cas dans cet établissement. L'identifiant n'est pas unique à l'individu : si la même personne revient avec un nouveau diagnostic quelques mois plus tard, elle recevra un nouveau numéro consécutif. L'identifiant du cas sera lié à tous les sites de travail et contacts qui sont testés et/ou interrogés en réponse à l'investigation SB-RACD déclenchée par le cas.

Encadré 4. Détection d'une participation répétée dans les 30 jours

Dans le cadre de la partie de l'entretien sommaire consacrée à l'éligibilité, lorsqu'une personne dit avoir déjà participé au cours des 30 derniers jours, l'enquêteur doit poser des questions supplémentaires afin de déterminer si la personne :

- A effectivement été dépisté pour le paludisme et/ou interrogé dans le cadre de la détection SB-RACD au cours des 30 derniers jours (et ne pense pas à autre chose qui aurait pu lui arriver)
- A été un cas index ou un contact

Suivre ces directives pour éviter de collecter des données qui ne sont pas susceptibles de déboucher sur de nouveaux cas ou de fournir de nouvelles informations :

1. Un cas index qui est ensuite rencontré dans le cadre de la détection SB-RACD ne doit pas être testé ou interrogé à nouveau dans les 30 jours.
2. Un contact qui est testé et/ou interrogé dans le cadre de la détection SB-RACD :
 - » Ne doit pas être dépisté ou interrogé à nouveau dans le cadre de la même ou de toute autre investigation SB-RACD, dans les 30 jours.
 - » Doit être considéré comme un cas index potentiel s'il se présente ultérieurement dans un établissement de santé avec du paludisme.

Établissement de santé	Numéro consécutif des cas dans l'établissement	Identifiant du cas
A	1	CA001
A	2	CA002
B	1	CB001
B	2	CB002
B	3	CB003

Identifiant du lieu de rencontre

Il convient d'attribuer à chaque site de travail (lieu de rencontre) un identifiant de lieu qui reflète l'emplacement (en termes de zone de couverture de l'établissement de santé). Un lieu de rencontre ne doit recevoir qu'un seul identifiant qui ne change pas, même si le même lieu est mentionné par différents cas.

Exemples de codes d'identification de lieux de rencontre :

Établissement de santé (zone de couverture)	Numéro consécutif du lieu de rencontre	Identifiant du lieu de rencontre
A	1	VA1
A	2	VA2
B	1	VB1
B	2	VB2
B	3	VB3

Par exemple :

- VA1 représente le 1^{er} lieu de rencontre identifié dans la zone de couverture de l'établissement de santé A
- VA2 représente le 2^{ème} lieu de rencontre identifié dans la zone de couverture de l'établissement de santé A
- VB3 représente le 3^{ème} lieu de rencontre identifié dans la zone de couverture de l'établissement de santé B

Identifiant de l'investigation du lieu de rencontre

Chaque lieu de rencontre doit recevoir un identifiant qui correspond au cas qui a déclenché l'investigation et au lieu de rencontre spécifique. L'identifiant de l'investigation est différent de l'identifiant du lieu de rencontre car il peut y avoir plusieurs investigations dans le même lieu.

Exemples de codes d'identification d'investigation :

Identifiant du cas	Identifiant du lieu de rencontre	Identifiant de l'investigation
CA001	VA1	CA001.VA1
CA001	VB2	CA001.VB2
CA002	VA1	CA002.VA1
CA002	VA2	CA002.VA2
CA002	VB3	CA002.VB3

Par exemple :

- CA001.VA1 correspond à l'investigation du lieu de rencontre déclenchée par le cas CA001 au 1er lieu de rencontre de la zone de couverture A.
- CA001.VB2 correspond à l'investigation du lieu de rencontre qui a été déclenchée par le cas CA001 (le même cas que ci-dessus) au 2ème lieu de rencontre dans la zone de couverture B. À noter que la zone de couverture où le cas a été diagnostiqué peut être différente de la zone de couverture du lieu de rencontre. Dans le cas présent, le cas a été diagnostiqué dans l'établissement de santé A et a déclaré travailler sur un site situé dans la zone de couverture de l'établissement de santé B.
- CA002.VA1 correspond à l'enquête sur le lieu de rencontre qui a été déclenchée par le cas CA002 au 1er lieu de rencontre dans la zone de couverture A. À noter qu'il s'agit du même site de travail où le cas CA001 a déclenché une investigation ; ainsi, les deux cas (CA001 et CA002) ont signalé un travail sur le même site de travail, déclenchant deux investigations sur ce même site.

Identifiant du contact du lieu de rencontre

Chaque contact qui est testé et/ou interrogé au cours d'une investigation sur le lieu de rencontre doit se voir attribuer un identifiant qui reflète l'identifiant de l'investigation, lequel identifie à son tour le cas qui a déclenché l'investigation et le lieu de rencontre où le dépistage a eu lieu. Cet identifiant ne permet pas d'identifier la personne de manière unique ; le même travailleur rencontré sur deux sites différents se verra attribuer deux identifiants différents.

Toutefois, l'identifiant du travailleur permet de relier les données relatives aux dépistages et aux entretiens ; il permet également de relier ces données à celles du cas et à d'autres données provenant du même lieu de rencontre. Ces liaisons sont importantes pour étayer l'analyse.

Ce type d'identification renforce la confidentialité car il ne mentionne pas le nom de la personne ou d'autres informations permettant de l'identifier. Toutefois, le nom de la personne figure sur le formulaire de suivi afin que les résultats positifs soient renvoyés à la bonne personne et qu'un traitement puisse lui être proposé.

Identifiant de l'investigation	Travailleur testé/interrogé lors de l'investigation	Identifiant du travailleur
CA001.VA1	1	CA001.VA1.1
CA001.VA1	2	CA001.VA1.2
CA001.VA1	3	CA001.VA1.3
CA001.VA1	4	CA001.VA1.4
CA002.VA2	1	CA002.VA2.1
CA002.VA2	2	CA002.VA2.2
CA002.VA2	3	CA002.VA2.3

Par exemple :

- CA001.VA1.3 représente le 3ème travailleur dépisté ou interrogé lors de l'investigation CA001.VA1 ; d'après l'identification du travailleur, il est clair que ce travailleur a été rencontré au lieu VA1, le premier lieu de la zone de couverture de l'établissement de santé A ; et le cas qui a déclenché l'investigation était CA001, le premier cas de l'établissement de santé A.

ID de la recommandation de pair

Chaque cas dépisté ou interrogé dans le cadre de la surveillance du réseau de pairs doit se voir attribuer un identifiant qui renvoie au cas index qui a déclenché l'investigation. Cet identifiant ne permet pas d'identifier la personne de manière unique ; la même personne qui est référée par deux cas différents se verra attribuer deux identifiants différents. De même, la même personne suivie par le réseau de surveillance des pairs peut également être rencontrée dans un lieu de rencontre, auquel cas elle se verra attribuer un identifiant de recommandation et un identifiant de travailleur qui sont différents.

Identifiant du cas	Numéro de recommandation consécutif	ID de la recommandation
CA001	1	CA001.1
CA001	2	CA001.2
CA002	1	CA002.1
CA002	2	CA002.2
CA002	3	CA002.3

Par exemple :

- CA001.1 est la 1ère personne recommandée mentionnée par le cas CA001 (le 1er cas de l'établissement de santé A)
- CA002.3 est la 3ème personnes recommandée mentionnée par le cas CA002 (le 2ème cas dans l'établissement de santé A)

Annexe 10 : Formulaire de suivi des contacts sur le lieu de rencontre (VB-2)

ID lieu de rencontre _____ ID cas index _____ ID investigation _____

N°	Informations sur le travailleur			Étapes de la 1ère rencontre				Laboratoire et suivi			
	Date	Nom	Âge	Éligible	Assignation de l'identifiant du participant	Entretien sommaire	TDR	Tx fourni	Lame	LAMP	Tx fourni
1				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
2				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
3				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
4				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
5				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
6				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
7				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
8				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
9				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
10				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
11				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
12				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
13				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
14				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>
15				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non : code____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/> + <input type="checkbox"/> -	<input type="checkbox"/>

Personnes ayant déjà participé à une détection SB-RACD au cours des 30 derniers jours : Remplir uniquement la section Informations sur le travailleur - Ne pas effectuer de dépistage/entretien - Remplir le formulaire de participation antérieure.
 Codes d'inéligibilité : P=participé au cours des 30 derniers jours ; A=âge<15 ans ; W=ne répond pas aux critères de travailleur ou de « du coucher au lever du soleil » ; R=refusé.

Annexe 11 : Script pour contacter les responsables du site pour la présélection

1. Vérifier les dossiers pour déterminer si une rencontre a déjà eu lieu à ce lieu au cours des 30 derniers jours. Si c'est le cas, ne pas poursuivre avec la présélection. En cas de doute, contacter les responsables du lieu de rencontre pour confirmer.
2. Bonjour, je m'appelle _____ et je viens de **[nom de l'établissement de santé]** à **[nom du district/localité]**. Je vous appelle car nous avons récemment eu un cas de paludisme confirmé chez un patient qui dit avoir travaillé sur l'un de vos sites de travail forestiers. Cet établissement de santé fait partie d'une stratégie de contrôle du paludisme pour les travailleurs forestiers, en coordination avec le **[nom de l'autorité sanitaire locale, par exemple le bureau de santé du district]**, afin de mieux appréhender le problème du paludisme dans cette région. Dans le cadre de cette stratégie, nous nous coordonnons avec les sites de travail forestiers pour fournir un dépistage et un traitement gratuits du paludisme à tous les travailleurs des sites de travail reliés à de nouveaux cas, même s'ils ne sont pas malades actuellement, car de nombreuses personnes atteintes de paludisme ne présentent pas de symptômes. Cela implique de réaliser un entretien sommaire avec des travailleurs forestiers sur le lieu de travail afin de nous aider à mieux appréhender la problématique du paludisme en milieu forestier. Puis-je vous poser quelques questions pour nous aider à décider de la réalisation de tests de dépistage sur votre lieu de travail ?
3. Tout d'abord, pouvez-vous préciser votre poste ou votre rôle au sein de **[nom du site de travail]** ?
4. Le patient a indiqué que le lieu de travail était **[nom du site de travail]** à [lieu du site de travail] et que le type de travail est **[type de site de travail]**. Est-ce correct ?
5. Un établissement de santé a-t-il déjà dépisté les travailleurs de ce site de travail ? *[Si c'est le cas, recueillir plus d'informations afin de confirmer si c'était au cours des 30 derniers jours. Continuer si la surveillance des lieux de rencontre n'a pas été effectuée au cours des 30 derniers jours.]*
6. Y aura-t-il des personnes qui travailleront sur ce site entre aujourd'hui et **[date limite pour la détection SB-RACD]** ? *[Si oui, continuer.]*
7. Combien de personnes environ travailleront sur ce site entre aujourd'hui et le **[date limite pour la détection SB-RACD]** ? Il faut compter toutes les personnes qui y travaillent, même le personnel de service comme les cuisiniers, les chauffeurs et les assistants. *[Inscrire le numéro sur le formulaire VB-1. Si 6 ou plus, continuer.]*
8. Avec votre autorisation, nous enverrons dès que possible une équipe sanitaire sur votre site de travail afin de proposer un test gratuit de dépistage du paludisme et de mener un entretien sommaire avec tous les travailleurs présents sur le site de travail pendant la visite de l'équipe, qu'ils soient en bonne santé ou malades. Cela durera environ 45 minutes avec chaque travailleur. L'objectif de l'entretien est de mieux comprendre les risques de paludisme, que ce soit au sein du foyer ou sur le lieu de travail. Un traitement gratuit sera fourni si un travailleur est atteint de paludisme. L'équipe devra peut-être se rendre plusieurs fois sur place pour couvrir tous les travailleurs. Mais les tests doivent être effectués avant le **[date limite pour la détection SB-RACD]**. Pouvez-vous me dire comment nous pouvons nous rendre sur votre site de travail et si cela est sans danger ?
9. **Si ce n'est pas le cas :** Je comprends qu'il ne sera pas sûr pour nous de nous rendre sur le lieu de travail. Toutefois, existe-t-il un autre endroit où nous pouvons dépister et interroger les travailleurs, par exemple un camp où ils dorment ou un bureau où ils se réunissent habituellement en dehors du lieu de travail ? Notre objectif est de dépister et d'interroger autant de travailleurs que possible avant le **[date limite pour la détection SB-RACD]**.
10. Quels sont les jours et les horaires où nous pourrions entrer en contact avec le plus grand nombre de travailleurs ? *[Continuer à programmer et à coordonner les informations. Enregistrer les informations sur le formulaire VB-1.]*

Déclaration finale si non éligible :

Merci de m'avoir consacré un moment. Nous ne sommes pas en mesure de mener une surveillance du paludisme sur ce site de travail pour le moment, en raison de nos procédures standard concernant les lieux où la surveillance doit être menée. Nous vous remercions de votre coopération. Il se peut que nous vous recontactions à l'avenir si un autre patient mentionne avoir travaillé pour vous par le passé.

Annexe 12 : Formulaire d'entretien sommaire pour les contacts

Section 0. Identifiants		Branchement conditionnel
1	Date de l'entretien	JJ / MM / AAAA
2	ID du cas index	
3	ID du site de travail (surveillance du lieu de rencontre uniquement)	
4	Nom du participant	
5	ID du participant	
Section 1. Détermination de l'éligibilité		
6	Quel est le mois et l'année de votre naissance ?	MM / AAAA
Pairs uniquement		
7	Connaissez-vous [nom du cas index] ?	1. Oui 0. Non
8	Au cours des 60 derniers jours, avez-vous travaillé avec [nom du cas index] dans un endroit situé en forêt ou en frange forestière ?	1. Oui 0. Non
9	Au cours des 60 derniers jours, avez-vous été à l'un de ces endroits à tout moment entre le coucher et le lever du soleil, que ce soit pour travailler ou pour dormir ?	1. Oui 0. Non
Lieu de rencontre uniquement		
10	Travaillez-vous ici à [nom du lieu de travail] actuellement ou avez-vous travaillé ici au cours des 60 derniers jours ?	1. Oui 0. Non
11	Au cours des 60 derniers jours, avez-vous été présent à [nom du lieu de travail] à tout moment entre le coucher et le lever du soleil, pour travailler ou dormir ?	1. Oui 0. Non
Tous les participants		
12	Gérer le consentement éclairé Le participant a-t-il donné son consentement éclairé ?	1. Oui 0. Non
13	Veuillez nous indiquer les raisons pour lesquelles il ne donne pas son consentement. (sélectionner tout ce qui s'applique) Ne pas de le forcer.	1. Trop occupé / pas le temps 2. Peur des aiguilles ou de donner du sang 3. Inquiet pour sa confidentialité ou sa vie privée 4. Ne veut pas être dépisté pour le paludisme 5. Autre (préciser : _____)
Critères d'éligibilité		
Tous les participants doivent :		
<ul style="list-style-type: none"> être âgé de 15 ans ou plus fournir un consentement éclairé (Q7=oui) 		
Aussi :		
<ul style="list-style-type: none"> Les participants du réseau des pairs doivent répondre Oui aux questions 2,3 et 4 Les participants du lieu de rencontre doivent répondre Oui aux questions 5 et 6 		
14	Le répondant est-il éligible selon ces critères ?	1. Oui 0. Non
		Si non, remercier le répondant et mettre fin à l'entretien

Section 2. Données démographiques			
15	Sexe du participant	1. Femme 2. Homme 3. Autre (préciser :____)	
16	De quels pays êtes-vous citoyen ?	1. [Indiquer le pays dans lequel vous vous trouvez actuellement] 2. [Indiquer les destinations communes de voyage ou d'endémie de paludisme] 3. Autre (préciser :____)	
17	Quel est votre lieu de résidence principal, où vous tenez un ménage et vivez habituellement ?	Liste : Province District Sous-district Village	
18	Depuis combien de temps vivez-vous dans cette résidence ?	1. Moins de 3 mois 2. 3-6 mois 3. 6 mois - 1 an 4. 1 an ou plus	
19	Quel est le plus haut niveau d'éducation que vous avez suivi ou terminé ?	1. Aucune éducation 2. École élémentaire/primaire 3. École secondaire de premier cycle 4. École secondaire supérieure 5. Plus élevé que l'école secondaire supérieure	
20	Quelle est votre principale occupation ou activité génératrice de revenus ?	1. Professionnelle/technique/managériale 2. Enseignant 3. Petite entreprise/commerce de détail 4. Personnel du gouvernement 5. Ouvrier d'usine 6. Exploitation forestière 7. Mineur 9. Agriculteur 10. Travailleur de plantation 11. Éleveur de bétail 12. Pêcheur 13. Personnel militaire 14. Garde forestier 15. Police 16. Construction 17. Autre (préciser) : _____	
Section 3. Historique concernant le paludisme			
21	Avez-vous eu de la fièvre à un moment quelconque au cours des 6 derniers mois ?	1. Oui 0. Non	->PROCHAINE SECTION
22	Avez-vous eu de la fièvre à un moment quelconque au cours des 2 dernières semaines ?	1. Oui 0. Non	

23	La dernière fois que vous avez eu de la fièvre, avez-vous cherché à obtenir des conseils ou un traitement pour cette maladie auprès d'une source quelconque ?	1. Oui 0. Non	->Q7
24	La dernière fois que vous avez eu de la fièvre, à qui avez-vous demandé des conseils ou un traitement ? Sélectionner tout ce qui s'applique Ailleurs ? SONDER POUR IDENTIFIER CHAQUE SOURCE	1. Pharmacie 2. Centre de santé 3. Clinique privée 4. Infirmier/sage-femme privé(e) (à domicile) 5. Guérisseur traditionnel 6. Hôpital public 7. Hôpital/laboratoire privé 8. Au domicile uniquement 9. Autre (préciser) :	
25	Quel traitement avez-vous reçu, le cas échéant ?	1. DHA/Pip 2. Chloroquine 3. Quinine par voie orale 4. Quinine par voie intraveineuse 5. Primaquine (1 jour) 6. Primaquine (14 jours) 7. Artésunate amodiaquine 8. Artésunate mono 9. Sulfadoxine pyriméthamine 10. Autre (préciser) : 11. A reçu un traitement, mais ne sait pas quel type de traitement 12. Aucun traitement reçu	Si aucun traitement, passer à Q8
26	Avez-vous complété ce traitement ?	1. Oui 0. Non	
27	La dernière fois que vous avez eu de la fièvre, avez-vous effectué un test sanguin pour dépister le paludisme ?	1. Oui 0. Non	Si non, passer à Q9
28	Avez-vous été diagnostiqué avec le paludisme ?	1. Oui 0. Non 88. Ne sais pas	
29	Pourquoi n'avez-vous pas réalisé un test sanguin pour dépister le paludisme la dernière fois que vous avez eu de la fièvre ? Cocher toutes les cases qui s'appliquent.	1. Impossible d'obtenir l'autorisation pour aller se faire soigner 2. Coût de la consultation médicale trop élevé 3. Coût des tests trop élevé 4. Coût du traitement trop élevé 5. Établissement de santé trop éloigné / transport trop coûteux 6. Impossibilité de voyager seul 7. Je ne savais pas où aller pour effectuer un dépistage 8. Ne faisais pas confiance aux prestataires de soins de santé 9. N'avait pas confiance aux tests de dépistage du paludisme 10. Ne pensait pas que des tests étaient nécessaires 11. Autre (préciser) :	

Section 4. Déplacements

30	Depuis combien de temps êtes-vous dans la [zone de détection SB-RACD] ?	____ jours ____ mois ____ années	
31	Avez-vous passé des nuits ailleurs au cours des 8 dernières semaines ?	1. Oui Préciser : _____ 0. Non	

Section 5. Mode d'intervention

32	Qu'avez-vous fait, le cas échéant, pour vous protéger des moustiques pendant que vous travailliez à [nom du site de travail] ? Ne pas chercher à obtenir des réponses différentes. Enregistrez tout ce que dit le participant, même si vous ne pensez pas que cela contribue à prévenir le paludisme.	1. Chimio prophylaxie/ Médecine (préciser) 2. Moustiquaire de lit 3. Filet de hamac 4. Anti-moustique ou serpent 5. Port de vêtements couvrants 6. Feu 7. Autre (préciser) : 8. Rien	
33	Où avez-vous dormi lorsque vous étiez à [nom du lieu de travail] ?	1. Dans un hamac attaché à un arbre 2. Tente 3. Tente de fortune en plastique 4. Hutte 5. Caserne 6. Maison 7. Autre (préciser) :	
34	Qu'avez-vous fait, le cas échéant, pour vous protéger des moustiques lorsque vous avez séjourné à [nom du lieu de travail] ? Ne pas chercher à obtenir des réponses différentes. Enregistrez tout ce que dit le participant, même si vous ne pensez pas que cela contribue à prévenir le paludisme.	1. Chimio prophylaxie/ Médecine (préciser) 2. Moustiquaire de lit 3. Anti-moustique ou serpent 4. Port de vêtements couvrants 5. Feu 6. Autre (préciser) : 7. Rien 99. Refus de répondre	

Section 6. Résultats du laboratoire (à remplir par l'infirmier/technicien de laboratoire)

35	Résultat du TDR	1. Positif 2. Négatif	
36	Orienté vers un établissement de santé	1. Oui 0. Non	
37	Raison pour laquelle il/elle n'y a pas été orienté(e)		
38	DBS collecté	1. Oui 0. Non	
39	Raison de l'absence de DBS		
40	Résultats du test LAMP	1. Positif 2. Négatif	

Annexe 13 : Conseils pour mener des entretiens sommaires avec les participants

Un entretien réussi est tout un art et ne doit pas être abordé comme une procédure mécanique. Chaque entretien est une nouvelle source d'information, alors il faut faire en sorte qu'il soit intéressant et agréable. Suivez les directives générales ci-dessous pour développer une bonne relation avec le participant et mener un entretien réussi.

Développer une bonne relation

La première impression que le participant aura de vous influencera sa volonté de coopérer. Il faut être amical, respectueux et souriant en se présentant. Vous recevrez également une lettre (et un badge d'identification à porter en permanence) indiquant que vous travaillez avec [nom de l'institution ou de l'organisation] sur la surveillance du paludisme.

Garantir la confidentialité

Si le participant hésite à répondre ou demande à quoi serviront les données, expliquez-lui que les informations recueillies resteront confidentielles, que son nom ne sera utilisé à aucune fin et que toutes les informations seront regroupées pour l'analyse statistique et les rapports sur le paludisme par [nom de l'institution ou de l'organisation]. Ces informations les aideront à lutter contre le paludisme.

Ne mentionnez jamais d'informations provenant d'autres entretiens et ne montrez jamais des formulaires d'entretien remplis devant un participant ou toute autre personne.

Interroger le participant seul

La présence d'autres personnes pendant un entretien peut vous empêcher d'obtenir des réponses franches et honnêtes. Il est donc très important que l'entretien individuel soit mené en privé et que le participant réponde à toutes les questions.

Répondre franchement aux questions

Avant d'accepter d'être interviewé, le participant peut vous poser des questions sur l'entretien ou sur la raison pour laquelle il a été sélectionné pour être interrogé. Soyez direct et agréable lorsque vous répondez.

Le participant peut également être préoccupé par le temps ou la longueur de l'entretien. S'ils vous le demandent, dites-leur que l'entretien dure généralement entre 30 et 60 minutes.

Ne jamais suggérer de réponses

Les participants qui travaillent dans le milieu forestier peuvent craindre que vous ne les interrogiez sur des activités illégales ou sur le dépistage de la consommation de drogues. Expliquez-leur que :

- Le dépistage concerne le paludisme, et non l'usage de drogues illégales ou d'autres maladies
- Ils ne seront pas interrogés sur des activités illégales, seulement sur le travail forestier. Si le travail forestier auquel ils se livrent est illégal, aucun de ces détails ne leur sera demandé et ils peuvent choisir de ne fournir aucun détail à tout moment.
- Rappelez au participant que l'entretien est totalement confidentiel et que vous ne communiquerez aucune information à quiconque en dehors de l'équipe de surveillance.

Les participants peuvent poser des questions ou vouloir approfondir les sujets que vous abordez, comme la pulvérisation d'insecticide à effet rémanent à l'intérieur des habitations ou l'utilisation d'une moustiquaire. Il est important de ne pas interrompre le déroulement de l'entretien. Dites-lui que vous serez heureux de répondre à ses questions ou de discuter plus longuement après l'entretien. Une fois l'entretien terminé, si vous vous sentez à l'aise pour le faire, vous pouvez répondre aux questions de base sur la santé ou à d'autres questions du mieux que vous pouvez, tout en informant le participant que vous n'êtes pas un(e) infirmier(ère), un(e) médecin ou un(e) expert(e) sur le sujet. Remettez aux participants le matériel d'information sur la santé et orientez-les vers le personnel de santé local pour qu'ils obtiennent plus d'informations.

Maintenir une attitude neutre

Les enquêteurs doivent être des auditeurs compréhensifs et éviter de donner l'impression d'avoir des opinions tranchées sur le sujet abordé. La neutralité est essentielle car certains participants, essayant d'être polis, diront ce qu'ils pensent que l'enquêteur veut entendre.

Si la réponse du participant n'est pas claire, essayez de l'interroger de manière neutre, en posant des questions telles que les suivantes :

- « Pouvez-vous m'en dire un peu plus ? »
- « Je ne vous ai pas bien compris. Pourriez-vous me le répéter ? »
- « Il n'y a pas d'urgence. Prenez un moment pour y réfléchir. »

Si la réponse d'un participant n'est pas pertinente par rapport à une question, ne l'incitez pas à dire quelque chose comme « Je suppose que vous voulez dire que... C'est bien ça ? » Dans de nombreux cas, ils seront d'accord avec votre interprétation de leur réponse, même si ce n'est pas ce qu'ils voulaient dire. Vous devez plutôt poser des questions de manière à ce que le participant trouve la réponse appropriée. Vous ne devez jamais lire à haute voix la liste des réponses codées au participant, même s'il a du mal à répondre.

Formuler les questions avec soin

Évitez les questions auxquelles on peut répondre par un simple oui ou non. Par exemple, il est préférable de poser des questions telles que « Pouvez-vous me parler de la prévention du paludisme ? » plutôt que « Connaissez-vous la prévention du paludisme ? »

Ne pas forcer les participants à répondre aux questions

Si le participant est réticent ou ne veut pas répondre à une question, expliquez une nouvelle fois que la même question est posée à tous les participants et que les réponses seront toutes fusionnées. Si le participant est toujours réticent, sélectionnez l'option « Refuse de répondre » de la question et continuez comme si de rien n'était. N'oubliez pas que le participant ne peut pas être forcé à donner une réponse.

Techniques pour obtenir des réponses plus complètes

Encouragez les participants à détailler les fondements de leurs conclusions et recommandations. Par exemple, un commentaire d'un participant du style « Le programme de lutte contre le paludisme a vraiment changé les choses par ici » peut être approfondi en demandant par exemple « Quels sont les changements que vous avez remarqués ? » « Qui semble en avoir le plus bénéficié ? » « Pouvez-vous me donner des exemples précis ? »

Annexe 14 : Procédures de sécurité

Principes généraux

- Portez toujours un badge, une carte d'identité ou un document officiel.
- Prévoyez à l'avance.
- Soyez toujours vigilant.
- Soyez prudent.

Prévoir à l'avance

- Prévoyez une solution de secours.
- Sachez ce qu'il faut faire bien à l'avance.
- Sachez qui contacter en cas d'urgence.
- Adoptez un mot de code à utiliser au cas où vous auriez besoin de l'aide d'un collègue de travail.
- Soyez conscient de ce qui se passe autour de vous.
- Placez-vous plus près de la sortie que les personnes interrogées.
- Soyez amical mais aussi prudent si vous soupçonnez quelque chose.
- Fiez-vous à votre sixième sens.

Mesures de précaution

- Limitez la quantité d'objets de valeur sur le site.
- Ne portez pas d'armes.
- Ne travaillez pas sous l'influence de l'alcool ou de drogues.
- N'offrez pas et n'acceptez pas de cadeaux de la part des participants ou de toute personne visitant le bureau.
- Interrompez l'entretien à tout moment en cas de menace.

Participants agressifs

- Employez des techniques d'apaisement.
- Laissez les personnes interrogées agressives s'exprimer sans les interrompre.
- Recherchez des opportunités d'interaction.
- Écoutez et reconnaissez les préoccupations des participants.
- Évitez d'être sur la défensive.
- Répondez aux plaintes légitimes.
- Baissez le ton et le volume de votre voix.

Harcèlement sexuel

- Rappelez le but de l'entretien à la personne interrogée.
- Si la personne persiste à vous harceler, mettez fin à l'entretien.
- Évitez de les humilier.

Personnes interrogées ivres ou intoxiquées

- Ils ne sont pas éligibles s'ils sont incohérents lors de la vérification de l'éligibilité.
- S'il devient incohérent, remerciez-le pour son temps et mettez fin à l'entretien.

Protéger les équipements électroniques

- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, les équipements électroniques doivent être rangés dans un endroit sûr.
- Ne laissez pas les appareils électroniques sans surveillance.
- Ne laissez pas les personnes interrogées seules dans une pièce avec des carnets de notes et des téléphones portables.
- Envoyez les données cryptées par voie électronique à la fin de chaque jour ouvrable.

Événements indésirables

Un événement indésirable est tout événement qui cause un dommage physique ou psychologique grave à une personne interrogée ou à un membre du personnel. En voici quelques exemples :

- Violation de la confidentialité
- Harcèlement ou violence
- Réaction négative de la part de la communauté (perte d'emploi suite à la participation à un test ou à un entretien)

Notification des événements indésirables

- En cas d'événement indésirable, informez les personnes/institutions concernées.
- Remplissez un formulaire de déclaration d'événement indésirable.

Biosécurité

Mesures à prendre lors de la manipulation de matériel potentiellement infectieux :

- Soyez toujours conscient de ce que vous faites.
- Lavez-vous toujours les mains avant et après avoir manipulé du matériel infectieux.
- Utilisez toujours des équipements de protection individuelle tels que des blouses et des gants pour éviter toute contamination lorsque vous effectuez des activités.
- Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant le prélèvement de sang.
- Adoptez des mesures de protection de base.
- Évitez les piqûres, les coupures et les éraflures.
- Protégez les plaies et les lésions de la peau et des muqueuses.
- Contrôlez la contamination des surfaces de travail en suivant les procédures de désinfection.
- Éliminez correctement les déchets à risque biologique.

Précautions à prendre

- Portez toujours des gants et des lunettes lorsque vous manipulez du matériel infecté ou potentiellement infecté ou lorsqu'il y a une possibilité d'exposition et/ou de contact avec ce type de matériel.
- Jetez les gants usagés dans des conteneurs appropriés, qu'ils soient volontairement contaminés ou non.
- Ne touchez pas les yeux, le nez, la bouche, les autres muqueuses et la peau avec les gants.
- Ne quittez pas la zone de travail en portant des gants.
- Lavez-vous immédiatement les mains avec beaucoup de savon après tout contact avec du matériel infecté ou potentiellement infecté, et après avoir terminé le travail. Si ce contact a lieu alors que vous portez des gants, retirez immédiatement les gants et lavez-vous les mains avec beaucoup de savon.
- N'ouvrez pas et ne fermez pas les portes et ne manipulez pas d'objets personnels en portant des gants.
- Utilisez toujours votre blouse pour protéger vos vêtements et portez des chaussures fermées. Ne quittez pas la zone de travail en portant votre blouse. Essayez de désinfecter votre blouse avec une solution désinfectante avant de la laver.
- Laissez la blouse toute la nuit dans un réceptacle entièrement recouvert d'une solution désinfectante. Lavez-la le lendemain matin.
- Maintenez toujours la salle de travail propre, sèche, bien ventilée et exempte de matériaux et de meubles inutiles.

- Désinfectez (avec une solution désinfectante à base d'hypochlorite de sodium, voir à la fin de cette section) le plan de travail (banc ou table) chaque fois que vous terminez une procédure et à la fin de la journée de travail.
- Évitez d'utiliser des objets coupants (lames, couteaux ou ciseaux) pour ouvrir des emballages ou à d'autres fins. Afin de collecter les échantillons en toute sécurité, suivez à la lettre les instructions incluses dans ce guide.
- Utilisez toujours des accessoires appropriés (par exemple, des bulbes de pipettes).
- Suivez toutes les procédures techniques afin de minimiser les risques de création d'aérosols, de gouttelettes et de déversements.

Gouttelettes, déversements et accidents

- En cas de gouttelettes et de déversement de matières potentiellement infectées, recouvrez d'abord les matières absorbantes (gaze, coton ou papier toilette).
- Versez une solution désinfectante autour de la zone concernée, puis sur le matériau absorbant (gaze, coton ou papier toilette) et attendez 10 minutes.
- Une fois ce temps écoulé, retirez le mélange de la gouttelette ou du déversement et le matériau absorbant et placez-le dans un récipient pour matériaux contaminés.
- Nettoyez à nouveau la surface avec une solution désinfectante.
- Portez toujours des gants lorsque vous suivez ces procédures.
- Lavez immédiatement, avec beaucoup d'eau et de savon, les plaies causées par des piqûres d'aiguille ou d'autres objets perforants, les coupures et la peau qui a été contaminée par des gouttelettes ou des écoulements provenant d'échantillons.
- Signalez immédiatement au directeur de l'unité sanitaire tous les accidents (piqûres, coupures), les gouttelettes/écoulements impliquant un contact direct de la peau avec du matériel potentiellement infecté.
- Dans la mesure du possible, proposez des conseils à la personne blessée et procédez à une évaluation médicale (y compris un test VIH sur place et après quatre semaines).

Manipulation et élimination des matériaux et déchets contaminés

- Les aiguilles des systèmes de collecte de sang doivent être placées dans le réceptacle pour le matériel de ponction (fourni spécialement pour la durée de l'enquête). Lorsqu'ils sont pleins, les récipients doivent être incinérés.
- Les gants et autres matériels utilisés pour le prélèvement de sang doivent être placés dans le sac en plastique destiné aux déchets biologiques.

Annexe 15 : Procédures de prélèvement et de stockage des échantillons

Contexte

Le paludisme est causé par des parasites du genre *Plasmodium*. Il y a 5 espèces connues pour provoquer la malaria chez l'homme. *Plasmodium falciparum* est l'espèce la plus prédominante. Les parasites du paludisme infectent les globules rouges humains et peuvent être isolés à partir d'échantillons de sang.

Si les échantillons de sang ne sont pas conservés correctement, les parasites du paludisme peuvent ne pas pouvoir être identifiés. Il est important que les échantillons de sang soient collectés et conservés correctement afin que les parasites du paludisme puissent être identifiés de manière fiable.

Collecte d'échantillons

Dans la plupart des pays, les échantillons de sang sont prélevés sur les patients par un professionnel de la santé qualifié, qui peut être un infirmier agréé, un technicien de laboratoire médical ou un médecin. Cela peut varier selon les contextes mais doit toujours s'aligner sur les directives nationales.

Codage des échantillons

Chaque échantillon de sang doit être associé à la bonne personne, afin que les résultats du test de dépistage du paludisme puissent être mis en correspondance avec le questionnaire rempli. Lorsqu'une personne consent à la détection SB-RACD, on lui attribue un code unique composé de caractères qui dissimulent son identité tout en reliant les données la concernant au lieu de rencontre, à l'établissement de santé, aux résultats des tests et au cas index qui a déclenché l'investigation

Cassette de test de diagnostic rapide (TDR) :

Une cassette qui détecte les antigènes/anticorps des parasites selon le principe de fonctionnement. Les résultats sont facilement disponibles et peuvent être lus sur un écran par la présence ou l'absence d'une ligne.

Goutte épaisse (DBS)

Un papier plié contenant un papier filtre avec des cercles de taille égale, tamponnés, sur lesquels on recueille du sang par piqûre de doigt sur les cercles, on laisse sécher ce sang et on plie ensuite le papier pour le fermer.

Stockage et conservation

Les échantillons de sang doivent être conservés dans des boîtes appropriées afin qu'ils ne soient pas endommagés par les conditions environnementales environnantes (par exemple, la température, l'humidité, le pH, les produits chimiques). Les échantillons doivent être conservés à l'abri de l'humidité et de la lumière directe du soleil. Trois étiquettes ont été imprimées, qui doivent être placées sur 1) le formulaire de consentement éclairé, 2) les lames de sang et 3) la goutte épaisse. L'étiquette avec deux codes-barres doit être placée sur la goutte épaisse (DBS), comme indiqué sur les photos ci-dessous.

Exemple : Si le participant X a consenti à participer à l'étude, le formulaire de consentement éclairé, la lame de sang et le DBS du patient X doivent tous porter la même étiquette à code-barres avec le même identifiant de participant.

DBS

Les cartes DBS devront être étiquetées avant d'être remises à l'infirmier afin qu'elle puisse effectuer la prise de sang. Il est préférable de demander cet échantillon à la fin de l'entretien afin de pouvoir passer à l'entretien avec la personne suivante.

Manipulation des échantillons

Bien que les infirmiers soient chargés de réaliser le test de paludisme et de collecter les DBS, les enquêteurs peuvent être amenés à manipuler les échantillons afin de les sécher et de les conserver. Le protocole suivant doit être suivi.

- Les échantillons doivent être laissés à sécher dans un endroit bien ventilé, à l'abri du vent et des personnes qui pourraient les toucher. Les échantillons doivent être laissés à sécher jusqu'à ce que la goutte de sang devienne brune (environ 10 minutes). Les échantillons ne doivent pas être exposés à la lumière directe du soleil.
- Une fois qu'elles sont sèches, rabattez le rabat pour couvrir les gouttes de sang.
- Le papier filtre blanc ne doit jamais être touché. Ne touchez que la couverture en carton jaune lorsque vous manipulez les échantillons DBS.
- Il est obligatoire de porter des gants pour manipuler les échantillons. Désinfectez toujours vos mains avec de l'alcool à brûler après avoir manipulé des échantillons, même si vous n'avez pas été en contact direct avec eux.

Organisation et stockage des échantillons

Les échantillons DBS doivent être soigneusement empilés dans des plateaux pour être organisés et stockés. Idéalement, les piles de cartes de papier filtre doivent rester stables et organisées, et ne pas bouger dans une boîte. Les échantillons doivent être triés dans l'ordre de l'identifiant du participant. Les lames de sang doivent être codées de manière appropriée et stockées dans des boîtes à lames.

Le plateau d'échantillons doit être placé dans un sac à fermeture éclair, contenant une éponge/un sachet déshydratant. Deux plateaux doivent tenir dans un sac à fermeture éclair. Expulsez l'excès d'air avant de fermer le sac à fermeture éclair. Les sacs à fermeture éclair doivent être clairement étiquetés (à l'aide d'un stylo Sharpie) avec les dates auxquelles les échantillons ont été collectés et le nom de l'établissement de santé. Stockez l'échantillon immédiatement dans la glacière afin de le préserver.

Placement du code-barres sur le DBS

